

# International Associations

activities  
congresses \*  
publications

SPECIMEN COPY



# Associations Internationales

activités  
congrès \*  
publications



MENSUEL • 1, rue aux Laines - Bruxelles 1 - Belgique • MONTHLY  
21<sup>e</sup> ANNÉE - 21<sup>st</sup> YEAR APRIL 1989 AVRIL

**sommaire**

**contents**

EDITORIAL . . . . .

Vers une carrière dans les ONG - Towards a career  
 in NGOs . . . . . 195

The International Association of Geochemistry and  
 Cosmochemistry, by K. Sugawara . . . . . 211

Le rôle à l'heure actuelle de l'Assemblée Consultative  
 du Conseil de l'Europe. . . . . 217

Le Comité Economique et Social de la Communauté  
 Européenne . . . . . 225

IGO-NGO RELATIONS - RELATIONS OIG-ONG . . . . . 227

Cooperation between private entreprise, governments,  
 co-operatives and non-governmental organizations . . . . . 234

NEWS FROM ASSOCIATIONS - A L'ECOUTE DES  
 ASSOCIATIONS . . . . . 237

TECHNIQUES D'ADMINISTRATION - ADMINIS-  
 TRATIVES TECHNIQUES . . . . . 240

CONGRESSALIA . . . . . 243

Bulletin n° 4 du 5e. Congrès international sur l'orga-  
 nisation des congrès . . . . . 247

BOOKS RECEIVED - LIVRES REÇUS . . . . . 249

INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR -  
 New meetings . . . . . 252

Conditions d'abonnements - Subscriptions Rates . . . . . 256

**éditorial**

Le présent numéro de notre revue contient trois rapports et trois invitations précises sur des questions d'intérêt général pour l'ensemble des organisations internationales non gouvernementales.

Le mois dernier, PUAJ a sorti de presse la 12e. édition de son Yearbook of International Organizations.

Le mois prochain, l'UAI remet à l'imprimeur le manuscrit de la 3e. édition de son Répertoire des Périodiques publiés par les organisations internationales.

Dans deux mois, l'UAI sort de presse la 1ère édition de son nouveau Yearbook of International Congress Proceedings. Nous tenons à remercier les organisations qui nous facilitent notre travail en répondant vite et bien à nos demandes d'informations. Elles peuvent constater que nous utilisons concrètement les informations pour mieux les faire connaître individuellement, tout en présentant en même temps la fresque et la synthèse indispensables, puisque aucune action individuelle ne peut plus se concevoir sans le cadre général dans lequel elle s'exerce.

The présent issue of our magazine contains three reports and three precise invitations to act on questions of general interest for all international non governmental organizations. Last month, the UAI published the 12th edition of its Yearbook of International Organizations.

Next month, the UAI will send to the printers the manuscript of the 3rd edition of its Directory of Periodicals Published by International Organizations.

In two months, the UAI will publish the 1st edition of its new Yearbook of International Congress Proceedings.

We should like to thank those organizations which have facilitated our task by replying quickly and accurately to our requests for information. From the above volumes, they will understand that their replies have been used to make them individually better known. At the same time, the context in which the information is placed supplies a general picture and an indispensable synthesis, since individual activities can no longer be conceived independently of their environment.

**Cover Photo**

Le Château de la Muette, à Paris, siège de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

Copyright 1969 UAI

(Les opinions exprimées dans les articles signés ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UAI). (The views expressed in the signed articles do not necessarily reflect those of the UAI).



## POUR UNE CARRIERE DANS LES ONG

*Trois questions qui intéressent toutes les organisations internationales non gouvernementales figuraient à l'ordre du jour de la 15e. Conférence des Organisations internationales pour l'étude des plans d'activité dans le domaine de l'agriculture en Europe.*

*Cette Conférence, convoquée comme les précédentes par la Commission Européenne d'Agriculture de la F.A.O., se tint à Paris du 18 au 21 février 1969.*

*• Nos lecteurs trouveront dans les pages qui suivent le texte des rapports qui furent, sur ces questions, présentés par l'Union des Associations Internationales ainsi que les conclusions approuvées par la Conférence.*

*Ces conclusions contiennent des invitations. Les OING qui aimeraient y répondre, doivent le faire avant le 30 juin.*

*Le numéro de mai de notre revue contiendra la version anglaise de ces rapports, conclusions et invitations. Dans un numéro ultérieur, nous publierons une note sur la 4e question d'intérêt général qui était à l'ordre du jour de la conférence, à savoir l'état d'avancement de l'étude, par le Conseil de l'Europe, du statut juridique des organisations internationales non gouvernementales.*

*Three questions, which are of interest to all international non-governmental organizations figured on the agenda of the 15th Conference of International Organizations for the Joint Study of Programmes and Activities in the Field of Agriculture in Europe.*

*This Conference, convoked as were the earlier ones by the European Commission on Agriculture of the F.A.O., was held from 13th to 21st February 1968 in Paris. Our readers will find in the following pages the text of the reports on these questions which were presented by the Union of International Associations, as well as the conclusions of the Conference.*

*The conclusions contain invitations. The NGOs which would like to reply should do so by June 30th.*

*The May issue of our magazine will contain the English version of these reports, conclusions and invitations.*

*In a later issue, we will publish a note on the 4th question of general interest on the agenda of the Conference, namely the present position of the study by the Council of Europe of the legal status of international non-governmental organizations.*

## TOWARDS A CAREER IN NGOS

ORGANISATION D'UN SEMINAIRE POUR LES CADRES  
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES  
ORGANIZATION OF A SEMINAR FOR STAFF MEMBERS OF  
INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

MANUEL ADMINISTRATIF DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES  
ORGANIZATION MANUAL FOR INTERNATIONAL NON-PROFIT  
ASSOCIATIONS

ORGANISATION D'UN SYSTEME DE PENSION COMPLEMENTAIRE  
POUR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES  
ORGANIZATION OF A PENSIONS SCHEME FOR THE STAFF  
OF INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

# ORGANISATION D'UN SEMINAIRE POUR LES CADRES DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

*Rapport présenté par M. F.A. Casadio,  
Directeur de la Società Italiana per l'Organizzazione Internazionale  
et  
Président de l'Union des Associations Internationales*

La première ébauche pour l'organisation d'un tel séminaire a été présentée à la quatorzième Conférence, des Organisations internationales pour l'étude en commun des plans d'activité dans le domaine de l'agriculture en Europe, laquelle a demandé au Centre de Liaison d'élaborer des propositions en collaboration avec l'Union des Associations Internationales concernant (I) le groupe de personnes susceptibles de participer, (II) le programme de travail pour un séminaire de deux semaines, (III) les frais y relatifs, (IV) le meilleur moment de l'année pour un tel séminaire, le lieu, etc. Après des discussions suivies entre le Centre de Liaison, l'UAI, l'OIT, l'Université de Turin, les Autorités de la ville de Turin et la Société italienne des Organisations internationales (SIOI), le rapport suivant peut être fait à la quinzième Conférence :

## **A. PARTICIPANTS**

Un certain intérêt a été manifesté à l'égard de ce projet par un certain nombre d'organisations internationales non gouvernementales qui voudraient offrir à leurs jeunes cadres la possibilité de se perfectionner. Mais cet intérêt existe aussi de la part de quelques organisations nationales non gouvernementales dont le travail présente certains aspects internationaux, et dont les fonctionnaires aimeraient plus tard travailler pour une organisation internationale non gouvernementale.

Le nombre des participants devra être limité à  $\pm$  30 personnes parmi lesquelles 25% au maximum pourront appartenir à des organisations nationales non gouvernementales.

Les langues de travail étant l'anglais et le français, sans interprétation, seules les personnes possédant une bonne connaissance pratique de ces deux langues seront admises à participer au séminaire.

Les conférenciers seront choisis parmi le personnel de la FAO, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS d'une part, et autres organisations internationales non gouvernementales d'autre part.

## **B. PROGRAMME DE TRAVAIL**

Quatre sujets principaux pourront être choisis et plusieurs conférences pourront être tenues sur chacun de ces sujets :

1. Le fonctionnaire international dans une organisation internationale non gouvernementale :

### **Première demi-journée**

- a. Préparation de la carrière;
- b. Employé dans une OING, problèmes de personnel et relations humaines;

### **Deuxième demi-journée**

- c. Gestion du secrétariat d'une OING;
- d. Organisation de congrès, réunions, etc.

2. Programmes et finances des OING :

### **Troisième demi-journée**

- a. Création d'une OING et ses fonctions;
- b. Le cadre dans lequel les OING opèrent;

### **Quatrième demi-journée**

- c. Finances et contrôle financier;

### **Cinquième demi-journée**

- d. Planification;

#### Sixième demi-journée

- e. Evaluation de l'organisation et de ses programmes;
- f. Décisions fondamentales.

#### 3. Documentation et information :

#### Septième demi-journée

- a. Publications et dissémination d'information;
- b. Documentation;

#### Huitième demi-journée

- c. Relations publiques.

#### 4. Relations internationales ;

#### Neuvième demi-journée

- a. Relations avec des organisations internationales gouvernementales;
- b. Relations avec des organisations internationales non gouvernementales;

#### Dixième demi-journée

- c. Relations avec le gouvernement hôte et les autorités locales.

#### C. FRAIS

Les participants ou leurs organisations devront payer leurs frais de voyage aller et retour à Turin et seront logés pour une somme de 4.500 Lires (S 7.50) par jour (pension complète) au Centre international de perfectionnement professionnel et technique.

#### DATE

Le Séminaire se tiendra du 6 au 11 octobre 1969, au Centre international de perfectionnement professionnel et technique, 140 Corso Unita d'Italia, Turin (Italie). Il durera une semaine, avec ouverture le lundi matin et clôture le samedi matin. Il comportera onze demi-journées de travail.

#### INSCRIPTIONS

Les organisations qui souhaitent faire participer à ce séminaire un de leurs jeunes éléments de valeur, ayant déjà une certaine expérience du travail international, sont invitées à en faire part, avant le 30 juin 1969, à l'U.A.I. — Séminaire de formation — 1, rue aux Laines, Bruxelles 1, Belgique.

#### INVITATION

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il s'agit d'un effort nouveau. Les résultats de ce premier Séminaire, — et tout particulièrement l'intérêt actif que les OING manifesteront à son égard en faisant l'investissement d'une inscription d'un membre de leur personnel dirigeant junior —, seront déterminants pour l'organisation d'autres séminaires de formation.



énéral de l'U.A.I. au no 1, rue aux Laines à Bruxelles 1. (Photo J. Vernin).

# MANUEL ADMINISTRATIF DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Wore établie par M. A.J.N. Judge,  
Secrétaire général adjoint  
de  
l'Union des Associations Internationales

## Introduction

La treizième Conférence a demandé à l'Union des associations internationales de préparer un projet de manuel sur la structure et le fonctionnement des organisations internationales non gouvernementales, dont la publication avait été recommandée par la douzième Conférence. Une esquisse des objectifs et du contenu d'un projet de manuel a été établie et soumise à une vingtaine d'organisations. Cette note comprend la majeure partie de ce document ainsi que quelques conclusions tirées des commentaires reçus.

## Objectif du Manuel

- a) Fournir une information et des conseils pratiques en vue d'aider les dirigeants et le personnel des organisations non gouvernementales (ONG) à accroître l'efficacité et le rendement de leur propre organisation et de celles de leurs branches nationales; en s'attachant aux problèmes qui se présentent aux organisations ainsi qu'à leur solution.
- b) Faire ressortir l'importance d'un lien opérationnel efficace entre les organisations internationales et leurs membres nationaux, comme condition préalable d'une action coordonnée concrète de la part des ONG; préciser le contexte opérationnel dans lequel les ONG nationales et internationales oeuvrent.
- c) Souligner les problèmes des ONG internationales, mais en montrant l'interdépendance des problèmes des ONG aux échelons national et international.
- d) Démontrer que les techniques de direction mises au point par les milieux d'affaires peuvent être adaptées aux ONG sans détruire leurs qualités spécifiques.

- e) Promouvoir l'intérêt à l'égard des problèmes d'administration des ONG en essayant de présenter un examen systématique des problèmes principaux de fonctionnement des ONG.
- f) Souligner que, dans leurs aspects d'organisation et de direction, les problèmes des ONG, quels que soient leur optique ou leur secteur d'activité, ont une analogie qui justifie une étude commune.
- g) Assembler, en incluant des textes appropriés ou des références bibliographiques, un inventaire des documents disponibles déjà publiés sur les différents aspects des problèmes opérationnels des ONG.

## Présentation

- a) Le Manuel consisterait en un compendium d'articles nouveaux et de textes existants, appropriés aux divers chapitres du Manuel et sélectionnés parmi les articles parus dans des revues ou des documents stencillés. La permission de les reproduire serait évidemment demandée.
- b) Les sources possibles de matériaux seraient:
  - les publications internationales ou nationales des ONG;
  - les publications sur les techniques et les problèmes d'administration;
  - les études spécialisées sur des sujets tels que les finances, le statut juridique, etc...
- c) Des articles originaux seraient demandés ou rédigés pour les chapitres pour lesquels il n'y a pas de documents satisfaisants déjà disponibles.
- d) Des commentaires seraient insérés pour relier les articles des différentes sections.

## Forme

Un ouvrage imprimé de quelque 130 pages.



## Lecteurs

Le personnel des secrétariats et les dirigeants des ONG internationales et nationales, ainsi que les personnes intéressées à l'accroissement de l'efficacité de ce groupe d'organisations.

### Projet de contenu

#### Introduction

#### CHAPITRE 1 :

Les organisations non gouvernementales sans but lucratif (ONG) - une analyse.

1. Origine et développement des ONG.
2. Leurs place, rôle et fonction dans la communauté internationale et nationale.
3. Types et classification des ONG.

#### CHAPITRE 2 :

Création d'une ONG.

1. Comment, où, pourquoi, buts, réunions préliminaires.
2. Différents types de structure.
3. Différents systèmes d'affiliation des membres et des types de cotisation.
4. Systèmes de vote.
5. Répartition des responsabilités entre le Secrétariat, le Comité, l'Assemblée générale.
6. Rôle des organes internes, tels les Commissions, les Groupes de travail.
7. Statuts et statut juridique.

#### CHAPITRE 3 :

Le cadre dans lequel une ONG oeuvre.

1. Restrictions légales (pour le secrétariat, pour les membres de l'organisation)
2. Réglementation fiscale (pour le secrétariat, pour les membres de l'organisation)
3. Restrictions sociales (pour le secrétariat, pour les membres de l'organisation)
4. Restrictions économiques (pour le secrétariat, pour les membres de l'organisation)
5. Relations des ONG avec :
  - le gouvernement du pays-hôte, du secrétariat et des sections nationales;
  - le Secrétariat des Nations Unies et le Bureau d'information des Nations Unies;
  - les institutions spécialisées des Nations Unies;
  - les conférences et comités ONG de l'Ecosoc et de l'Unesco;
  - les autres ONG internationales et nationales;
  - les milieux d'affaires;

- les bibliothèques internationales et nationales, les centres de documentation;
- la presse, l'opinion publique.

6. Etablissement du siège du secrétariat, rotation géographique du siège.

#### CHAPITRE 4 :

Les dirigeants.

1. Sélection.
2. Procédure d'élection et de nomination.
3. Mobilité des fonctions.
4. Répartition des responsabilités.
5. Dirigeants rémunérés ou bénévoles.
6. Les dirigeants honoraires.

#### CHAPITRE 5 :

Personnel et problèmes de relations humaines.

1. Personnel, salaires, pensions.
2. Statut légal et fiscal du personnel n'ayant pas la nationalité du pays-hôte.
3. Incidence des diversités de nationalités, d'appartenance politique, d'origine sociale, de langue.

#### CHAPITRE 6 :

Finances.

1. Ressources ordinaires (cotisations, vente des publications, etc.).
2. Autres types de ressources (legs, appels de fonds, subventions, prêts).
3. Contrats de travail pour compte d'autres organisations.

#### CHAPITRE 7 :

Contrôle financier et comptabilité.

1. La comptabilité des organisations sans but lucratif.
2. Facturation, souscriptions, comptes en banque etc.
3. Contrôle des revenus et des dépenses.
4. Rapports financiers, prévisions budgétaires, commissaires aux comptes, trésorerie.

#### CHAPITRE 8 :

Bureaux et équipement.

2. Bureaux et services administratifs, services communs entre organisations.
2. Equipement de bureau, mécanisation, travail à façon sur ordinateur.

#### CHAPITRE 9 :

Travaux administratifs courants.

1. Relations extérieures pour la promotion de l'organisation.

2. Relations intérieures avec les membres et les dirigeants.
3. Contacts avec la presse et le public.
4. Traductions.

**CHAPITRE 10 :**

Publications et dissémination de l'information.

1. Emploi de stencils.
2. Emploi des périodiques, bulletins.
3. Emploi des rapports d'activité.
4. Emploi des rapports de réunions.
5. Emploi des rapports d'enquêtes.
6. Brochures, matériel illustré, tableaux, etc.
7. Tenue et utilisation des listes d'adresses, promotion par lettres.

**CHAPITRE 11 :**

Organisation et utilisation des réunions et leurs résultats.

1. Réunions de Comité.
2. Séminaires, symposia, groupes de travail, etc.
3. Assemblées générales, congrès.
4. Expositions.

**CHAPITRE 12 :**

Collaboration avec les autres ONG.

1. ONG établies dans le même pays.
2. ONG ayant des intérêts ou des programmes similaires ou connexes.
3. Comités d'ONG internationales.

**CHAPITRE 13 :**

Activités spéciales.

1. Campagnes, journées commémoratives.
2. Contrats.
3. Contacts de coulisse, groupes de pression.

**CHAPITRE 14 :**

Évaluation de l'organisation et de son programme.

1. Analyse des résultats de l'activité de l'organisation.
2. Opinion des membres.
3. Efficience administrative et opérationnelle.
4. Rendement de l'organisation, programmation à long terme.

**CHAPITRE 15 :**

Décisions fondamentales pour la politique de l'organisation.

1. Diversification géographique des membres, campagne de recrutement des membres.
2. Adaptation des buts de l'organisation aux nouvelles tendances du monde.

3. Utilisation de la publicité.
4. Changements dans la qualification des membres / nouveaux types de membres.
5. Modification des statuts. '

**CHAPITRE 16 :**

Dissolution de l'organisation.

**CHAPITRE 17 :**

Statistiques, graphiques, tableaux de l'activité de l'organisation et de ses caractéristiques, organigrammes.

**CHAPITRE 18 :**

Références.

Index.

**Résumé des commentaires reçus sur ce projet de contenu du Manuel**

Les conclusions principales sont :

- approbation générale de l'idée de publier un tel Manuel;
- quelques suggestions concrètes ou propositions au sujet des articles ou du matériel;
- quelques organisations ont transmis des copies des manuels préparés comme guides pour leurs organisations membres et qui abordent certains des sujets envisagés par le Manuel;
- une certaine hésitation sur la possibilité de couvrir les matières prévues dans le nombre de pages envisagées.

En vue de préparer le Manuel, il faudra disposer du temps suffisant pour rechercher les textes existants (une bibliothèque spécialisée est disposée à coopérer dans ce travail). Les textes devront ensuite être groupés selon les chapitres et revus par un groupe de travail (plusieurs organisations ont accepté d'y participer).

En ce qui concerne les hésitations sur le nombre de pages envisagées, il semble qu'elles soient dues au fait que le projet soumis n'indiquait pas clairement qu'il s'agissait de publier un guide pratique et non pas une étude originale approfondie. Certaines matières peuvent être traitées en quelques lignes, en se référant à des études plus complètes. L'ouvrage est essentiellement destiné à être une initiation accompagnée de suggestions pratiques, à l'intention des personnes chargées du fonctionnement d'un secrétariat d'organisation internationale.

Il est difficile de déterminer dans quelles mesures un tel Manuel pourra, par sa vente, voir ses frais de rédaction et d'impression être couverts. Il semble qu'il serait opportun d'y inclure des matériaux utiles pour les organisations nationales et qui leur montrent les problèmes de fonctionnement des organisations internationales relatifs à la coordination des programmes nationaux et internationaux. Ceci augmenterait considérablement le nombre potentiel des organisations intéressées au Manuel. Une solution serait de publier d'abord une version stencillée et ensuite une version imprimée dans le cas où la demande s'avérerait suffisante.

#### INVITATION

La 15e. Conférence ayant recommandé à l'Union des Associations Internationales de rédiger et de publier dès que possible ce Manuel, l'UAI remercie à l'avance toutes les organisations internationales qui voudront bien lui envoyer :

- 1) leurs remarques concernant le projet de tables des matières,
- 2) les textes ou documents qu'elles auraient elles-mêmes rédigés sur un ou plusieurs des sujets mentionnés dans le rapport publié ci-dessus.

MAISON FONDÉE EN 1831 Tél. : 222-30-07 - 548-81-93


# DEYROLLE

46, RUE DU BAC • PARIS 7<sup>e</sup>

**EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT**  
Sciences naturelles et agricoles, pures et appliquées

**LES BEAUTES DE LA NATURE AU SERVICE DE LA DECORATION**  
Minéraux - Cristaux - Coquilles - Papillons - Oiseaux naturalisés aux vives couleurs - Curiosités

---



## NICE CAPITALE DE LA COTE D'AZUR

CENTRE MONDIAL DES CONGRES  
met à votre disposition

- Un Palais des Congrès pouvant recevoir 20.000 personnes
- Vingt salles de capacités diverses
- 300 hôtels totalisant environ 12.000 chambres
- D'innombrables possibilités d'excursion et de distractions

Au centre de la Côte d'Azur, desservie par un aéroport international, des liaisons ferroviaires, routières et maritimes la reliant à toutes les capitales, NICE est la ville idéale des Congrès

... en toutes saisons ... pour tous les goûts ... pour toutes les bourses

Pour tout renseignement et toute documentation complémentaire :

**SYNDICAT D'INITIATIVE** : 32, rue Hôtel-des-Postes - Tél. 85.25.25 - Telex 46042

# ORGANISATION D'UN SYSTEME DE PENSION COMPLEMENTAIRE POUR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

*Rapport de M. G.P. Speeckaert  
Secrétaire général de l'Union des Associations Internationales*

La question de l'organisation d'un système de pension indépendant du système national de retraite pour le personnel des organisations internationales non gouvernementales a été inscrite à l'ordre du jour de la quatorzième Conférence, tenue à Paris du 13 au 16 février 1968. Grâce au concours de la FAO, la Conférence de février dernier a pu entendre un remarquable exposé de M. Antoine Zelenka, expert de l'Organisation internationale du Travail, présenté d'ailleurs à titre personnel et non en tant que représentant de l'OIT, sur l'organisation d'un tel système de pension complémentaire. Estimant qu'avant de donner une suite concrète au projet d'instauration d'une caisse commune ou d'un système commun de pension complémentaire, il serait extrêmement utile d'en informer toutes les organisations internationales non gouvernementales et de connaître si elles y sont intéressées, la Conférence a demandé à l'Union des Associations Internationales de prendre dès lors contact avec l'ensemble des organisations internationales non-gouvernementales et de leur communiquer le texte de l'exposé de M. Zelenka, qui précise les alternatives pouvant être envisagées : caisse commune, système commun ou éventuellement participation à un organisme assureur déjà existant. En date du 30 juillet 1968, l'UAI a envoyé aux quelque 2.000 OING une lettre d'information, accompagnée du texte de l'excellent rapport de M. Zelenka, ainsi que deux questionnaires. Deux cent quatre-vingt cinq réponses sont parvenues à l'UAI, à la date du 4 décembre.

## **Analyse des réponses**

### **1. à la première question :**

« Votre organisation envisagerait-elle de s'affilier à un système de retraite pour son personnel (ceci impliquant une affiliation d'une durée de plusieurs années et pour tout son personnel, sauf peut-être pour le personnel auxiliaire et temporaire) :

**Oui - Non**

30 OING ont répondu : Oui; 219 : Non; 30 se sont déclarées hésitantes et demandent à être tenues au courant; 6 enfin soulèvent des problèmes divers sans répondre à la question.

### **2. pour la seconde question :**

« Quelle cotisation votre organisation envisagerait-elle de pouvoir verser. Par exemple :

- a) 5 % de la totalité des salaires dans les limites d'un plafond conventionnel de l'ordre de 40.000 à 50.000 francs français de traitement par an;
  - b) 10 %;
  - c) 5 % pour la tranche du salaire inférieur au plafond légal national de la sécurité sociale et 10 % pour la tranche de la rémunération se situant entre le plafond légal national et le plafond conventionnel;
  - d) quel autre système préconisez-vous ? »
- Nous trouvons dans les 30 réponses affirmatives, 15 qui sont en faveur de la formule a); 5 en faveur de la formule b); 2 en faveur de la formule c). Comme autres systèmes préconisés dans les réponses, les uns proposent : un pourcentage

sur le traitement versé par l'organisation internationale; des annuités basées sur l'assurance-vie; une cotisation de 7,5 % au lieu de 5 % ou de 10 % sur la totalité des salaires dans les limites d'un plafond conventionnel; 21 % du salaire brut sans limitation; 9 % pour les salariés et 5 % pour les salariées.

### 3. pour la troisième question :

« Dans le cas de réponse affirmative à la question 1, pourriez-vous :

a) nous indiquer quel est le nombre de vos employés actuels rémunérés;

b) remplir le formulaire ci-joint afin de nous préciser, sans donner le nom de vos employés, leur âge au 1er juillet 1968, leur sexe et s'ils sont mariés ou non. »

L'ensemble des 30 réponses affirmatives mentionnent un nombre total de 270 personnes employées, dont 105 hommes et 165 femmes, 155 mariés et 115 célibataires.

Au point de vue des âges, ces personnes se répartissent en 5 de moins de 20 ans, 58 de 20 à 29 ans, 41 de 30 à 39 ans, 35 de 40 à 49 ans, 30 de 50 à 59 ans et 14 de plus de 60 ans. Certaines des organisations internationales qui ont répondu négativement, c'est-à-dire en déclarant ne pas envisager de s'affilier à un système commun complémentaire de retraite, ont cependant rempli les formulaires relatifs à leur personnel. Ces dernières réponses totalisent un personnel bénévole ou honoraire de 68 personnes, un personnel à mi-temps s'élevant à 12 unités, un personnel payé et jouissant déjà d'une assurance complémentaire s'élevant à 73 unités et enfin 65 personnes payées par d'autres organismes.

### 4. la quatrième question :

« Votre organisation est-elle déjà affiliée à un régime de pension complémentaire, indépendant du système national de retraite :

a) Oui - Non

b) Pays dans lequel votre organisation est assujettie au système obligatoire de retraites ; nous fournit une indication fort intéressante, à savoir que sur les 285 organisations internationales non gouvernementales ayant répondu à notre demande d'informations, 92 déclarent avoir déjà souscrit à un régime de pension complémentaire en faveur de leur personnel. Neuf de ces 92 organisations figurent parmi les

30 qui ont répondu oui à la première question et dix figurent parmi les 30 organisations hésitantes et dont 23 d'ailleurs demandent à être tenues au courant de la suite qui sera donnée au projet.

### Première conclusion de l'enquête

Des chiffres que nous venons de résumer, il ressort évidemment qu'il est absolument exclu de créer une caisse commune spéciale pour les organisations internationales -non gouvernementales.

Par contre, le fait rappelé ci-dessus des 30 réponses affirmatives, des 23 autres organisations qui souhaitent être tenues au courant, des 92 qui sont déjà affiliées à une caisse de pension complémentaire et surtout les encouragements contenus dans un bon nombre de lettres, montrent que cette question d'une pension complémentaire pour le personnel des OING est importante et qu'il serait souhaitable d'encourager et d'aider un plus grand nombre d'organisations à s'affilier à un régime de pension complémentaire. Nous pensons qu'un certain nombre d'organisations ont été un peu inquiètes à l'idée de participer, avec un engagement de plusieurs années, à un système commun, qui paraissait à première vue devoir reposer sur les épaules des seules organisations participantes. L'extrait suivant d'une des lettres d'accompagnement nous paraît traduire assez bien le sentiment le plus général :

« Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre circulaire et de l'exposé de Monsieur Zelenka qui ne tient pas cachées les difficultés de l'entreprise.

Après réflexion, nous aboutissons à la conclusion suivante : notre Groupement n'est pas intéressé par votre proposition. Nous vous remercions cependant de nous avoir fait connaître votre projet; nous lui souhaitons de déboucher car il y a un problème pour le personnel des organisations internationales. »

Cette réponse est sans doute celle que des centaines d'organisations, qui n'ont pas réagi à notre enquête, auraient faites si elle avaient exprimé leur opinion.

Il nous faut retenir aussi une indication contenue dans une autre réponse ;

« Le Conseil de notre organisation s'est penché

sur ce problème dès 1959, mais le régime de caisse de pension n'a été institué qu'en 1967, après mûre réflexion ».

#### Solutions diverses existantes

Les deux premières formules envisagées - à savoir la création d'une caisse commune de pensions ou rétablissement d'un système commun de pension complémentaire - paraissant être irréalisables, il nous faut examiner la troisième formule envisagée, qui consiste en l'affiliation individuelle de chaque organisation à un organisme assureur déjà existant, dans les conditions et avec les taux de cotisation qui conviennent le mieux à chaque organisation. On pourrait étudier minutieusement les contrats passés par la centaine d'organisations qui nous ont fait connaître qu'elles avaient déjà souscrit à un régime complémentaire de pension. L'une ou l'autre d'entre elles nous ont très aimablement transmis une documentation complète; d'autres nous ont donné simplement quelques précisions.

" A titre d'exemple, nous citerons les cas suivants:

- 1) « We have a compulsory savings plan, in lieu of a regular retirement system. For all our senior staff we deduct 5 % from their salary each month and add to it another 5 % from the Institute's funds and deposit this money in a savings account. When the person leaves the Institute, whether it be after 2 or 22 years, he will receive all the money deposited, plus interest. And at that point the Institute has no further financial responsibility to the staff member ».
- 2) « Notre organisation a adhéré à la Caisse générale interprofessionnelle de retraite pour salariés. Les taux de cotisation choisis sont de 4 % pour l'employeur et 4 % pour l'employé ».
- 3) « Notre personnel jouit, en dehors de la Sécurité sociale obligatoire en France, d'une pension complémentaire, les cadres étant soumis à un système particulier. Nous appliquons les règles définies par la convention collective du Syndicat des ... de France, pays-hôte de notre organisation. »
- 4) « Vous n'ignorez pas que nous avons toujours souhaité que les organisations non gouvernementales puissent adopter un statut plus officiel vis-à-vis du gouvernement

des pays où elles ont leur siège permanent. C'est pourquoi nous approuvons en principe le projet susmentionné en insistant toutefois, pour ce qui nous concerne personnellement, sur un point qui pourrait susciter quelques difficultés quant à notre contribution directe à un plan de pension complémentaire. En effet, nos cadres supérieurs se composent pour la majeure partie de personnes élues pour une période relativement brève tandis que les autres membres du personnel bénéficient d'un régime particulier. Longtemps, nous avons estimé qu'un système de pension complémentaire était souhaitable sans pour autant constituer une solution pratique étant donné les changements rapides qui s'opèrent au sein de notre personnel. Aussi avons-nous inclus dans nos conditions d'emploi un fonds de 13ème mois, versé à un compte bloqué à la banque et payable à l'intéressé au moment de son départ. Nous avons jugé que dans les conditions présentes cela représentait la solution la plus appropriée. »

- 5) « Nous sommes inclus dans une assurance de groupe pour laquelle notre organisation verse 7 % des traitements (non plafonnés), notre contribution personnelle étant de 6 %.»
- 6) « Nos collaborateurs, quelle que soit leur nationalité, sont couverts par trois régimes de retraites :
  - a) le régime général : la Sécurité sociale,
  - b) le régime spécial aux « Cadres » (qui se situe au-dessus du plafond de sécurité sociale avec un second plafond).
  - c) le régime complémentaire (qui assure une retraite complémentaire sur les rémunérations des régimes précités (a et b). »

Dans ces réponses, nous ne voyons pas comment sont résolues les difficultés suivantes : problème des unités monétaires nationales, variabilité des taux de mortalité selon les pays, déplacement des cotisants ou pensionnés d'un pays à l'autre et paiements internationaux, etc.

#### Propositions pratiques

Nous avons donné suite à des suggestions émanant de deux organisations différentes. L'une nous écrivait : « Je ne pense pas que l'on puisse mettre sur pied un système vraiment international car il serait trop complexe. Je pense

que l'UAI aurait avantage à élaborer un plan « type » que les OING pourraient adapter à leurs propres besoins et à la législation en vigueur dans le pays où se trouve leur secrétariat. Des renseignements pourraient également être fournis sur les caisses nationales de retraites complémentaires auxquelles les OING pourraient s'affilier ».

L'autre organisation nous écrivait : « N'y aurait-il pas moyen de faire un « pool » des employés des OING stationnant dans un pays ? Je serais très étonné qu'il ne se puisse trouver des compagnies d'assurances qui fussent prêtes à étudier la question et présenter des formules acceptables. Par ailleurs, il n'est pas interdit de penser que le niveau national pourrait être dépassé car vous n'ignorez pas que les grandes compagnies d'assurances ont généralement de larges ramifications internationales ». Croyant que c'était effectivement la solution pratique, qui permettrait à chaque organisation internationale non gouvernementale de disposer d'un projet précis, qu'elle pourrait adopter quand elle le voudrait, sans être liée ou retardée par les décisions d'autres organisations, nous avons pris contact avec diverses compagnies d'assurances.

Une d'entre elles, dont le siège est en Suisse, et qui forme avec de nombreuses autres compagnies affiliées un très important groupement d'assurances, dont l'organisation s'étend sur toute l'Europe occidentale, l'Amérique, l'Afrique du Nord, l'Inde, l'Australie, etc. a établi à notre demande un projet détaillé. Il serait trop long de le reproduire en entier dans le présent rapport, avec ses divers tableaux de tarifs collectifs.

Avec l'accord de cette Compagnie d'assurances, nous reproduisons ci-après quelques extraits de son étude :

« L'étendue géographique des activités du groupement offre naturellement des avantages concrets à notre clientèle internationale telle que les organisations internationales non gouvernementales. Tout en maintenant les avantages d'une gestion locale parfaite et d'un service à la clientèle sur place, la supervision par notre département international spécialisé en la matière facilite grandement la **standardisation** des systèmes de prévoyance extra légale locaux, l'établissement de **décomptes centralisés** ainsi

qu'une **gestion rationnelle**. Du fait qu'un plan de prévoyance est confié au même groupement d'assurances, le **libre passage** d'un plan local (pays) à un autre peut s'effectuer par une simple écriture comptable et aucun nouvel examen n'est exigé pour maintenir la garantie déjà assurée. C'est précisément pour les raisons mentionnées ci-dessus que des organisations supranationales telles que les CEE, les Organisations internationales au Luxembourg, l'EURATOM à Ispra, les Atomic Energy Agencies à Vienne et l'International Institute for Cotton à Bruxelles nous ont confié leurs problèmes de prévoyance. Nous étions à même non seulement de subvenir aux besoins spéciaux de ces organisations, mais également d'offrir les assurances aux conditions les plus favorables.

#### **But de l'assurance**

Les assurances de groupes proposées ont pour but de garantir au personnel permanent des Organisations internationales non gouvernementales des prestations complétant de façon efficace celles des différents systèmes de Sécurité sociale en Europe.

Ces garanties pourraient être fournies tout aussi bien sous forme de rentes que de capitaux. Les assurances de capitaux bénéficient dans de nombreux pays d'Europe d'un traitement fiscal préférentiel. Cette forme d'assurance facilite aussi le transfert de la réserve actuarielle d'un pays à l'autre. En outre, les bénéficiaires peuvent toujours et dans n'importe quel pays se procurer une rente viagère ou une rente sur deux têtes au moyen du versement d'une prime unique en utilisant à cet effet le capital-vieillesse ou un capital décès. Pour cette raison, nous recommandons de conclure ce plan de prévoyance multinational sur la base d'assurances de capitaux à primes collectives.

#### **Cotisations**

A moins que les employés des organisations internationales non gouvernementales bénéficient d'un statut extra-territorial, nous recommanderions de ne pas prélever des contributions aux employés. Dans la plupart des pays européens, les autorités de surveillance compétente ont émis des prescriptions détaillées pour la protection des employés contribuant à un plan de prévoyance. Ces prescriptions englobent en général des droits étendus d'être représentés dans le

Comité, une limitation des droits, pour le placement des fonds et d'autres embûches compliquant la gérance et l'adaptabilité de tels plans à de nouvelles situations. Il est donc préférable que l'association des employeurs internationaux établisse un plan se basant sur des contributions patronales uniquement, choisissant peut-être un niveau de prestations quelque peu réduit. Libre passage

En cas de sortie prématurée de service, plusieurs pays de l'Europe occidentale prescrivent un libre passage après cinq ans de service, par exemple la France, la Belgique et les Pays-Bas. Dans d'autres pays, les prescriptions sont moins rigoureuses, mais néanmoins les Chambres étudient également l'aspect légal de ce problème. Pour cette raison, nous recommandons aux organisations internationales non gouvernementales de céder les droits à l'assurance à tous les employés assurés qui quitteraient les services d'une telle organisation avant l'âge de la retraite, quitte à prévoir une période d'attente avant l'admission ou un âge minimum à fixer d'entente avec l'employeur. Moyennant ceci, l'employé sortant peut d'ailleurs continuer pour son propre compte la part d'assurance qui lui revient, et ceci au tarif et conditions d'assurances de groupe. La participation au bénéfice reste de même entièrement maintenue.

#### Participations aux bénéficiaires

Les assurances de groupes conclues auprès de notre Compagnie le sont avec droit à la répartition des bénéficiaires. Ceux-ci sont calculés exactement d'après la provenance des excédents réalisés, soit que le cours des sinistres (décès et invalidité) d'une part, soit que le rendement des capitaux d'autre part, donnent des résultats plus favorables que ne le prévoit le tarif. A l'inverse d'un plan schématique, le mode de calcul de type naturel adopté par notre Compagnie permet au preneur d'assurance de bénéficier directement de toute amélioration enregistrée dans une composante du tarif. Ceci est particulièrement important dans la période que nous vivons, étant donné le progrès du rendement des capitaux.

Par ailleurs, la mise en œuvre des moyens électroniques les plus modernes, ainsi qu'une rationalisation poussée des services administratifs, permettent de réduire au minimum les frais

internes de gestion. Les économies ainsi réalisées par rapport aux changements tarifaires profitent également à nos preneurs d'assurances.

#### Durée des contrats

Les contrats d'assurance de groupes conclus auprès de notre Compagnie peuvent être dénoncés pour la fin de chaque année d'assurance sous observation d'un délai de six mois. Notre Compagnie n'exige donc aucun engagement de longue durée de la part du preneur d'assurance.

#### Tarifs

Malheureusement, les tarifs légaux varient d'un pays à l'autre, même pour la même forme d'assurance. Ceci est surtout dû au fait que les Autorités de Surveillance des différents pays ne se basent pas sur les mêmes tables de mortalité et sur un taux technique d'intérêt uniforme. La plupart des tarifs ci-inclus sont des tarifs minima prescrits. Pour l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et l'Espagne, il s'agit de tarifs autorisés par le bureau de surveillance des compagnies d'assurances sur la vie.

#### Forme d'Assurance

La plupart des pays d'Europe occidentale connaissent la forme que l'on appelle « assurance mixte » garantissant le même capital à l'âge terme ou en cas de décès prématuré. La France fait exception, mais permet la conclusion d'une assurance complémentaire décès sous forme d'assurance de la durée d'un an. Aux Pays-Bas, l'assurance à terme fixe - souvent complétée par une rente de survivant - est beaucoup plus répandue que l'assurance mixte.

#### Age terme

L'âge terme pour les hommes est en général fixé à 65 ans, sauf en Italie où il est de 60 ans. Les tarifs ci-joints tiennent compte de ce fait. Les tarifs pour le personnel féminin sont dans quelques pays identiques à ceux pour les hommes, dans d'autres pays ils diffèrent légèrement, surtout puisque l'âge terme n'est souvent pas le même. La solution de ce problème peut toutefois être reportée à un stage plus avancé de réalisation.

Pour la bonne forme, il y a aussi lieu de mentionner que certains pays prélèvent soit un impôt sur les primes d'assurance, soit une taxe d'abonnement au timbre, tandis que l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et la Suisse ne connaissent pas de telles charges fiscales.



### Conclusion

Nous proposons au Président de la Conférence d'inviter les organisations internationales participantes à donner un avis sur les diverses solutions possibles résumées dans le présent rapport. Si elles estiment, que la plus favorable est l'affiliation des OING à un plan de prévoyance extra-légal établi par une grande Compagnie d'assurances ayant de larges ramifications internationales, nous sommes prêts à publier dans la revue mensuelle de l'Union des Associations internationales le présent rapport accompagné de la recommandation qu'adopterait la Conférence ainsi que de l'offre de transmettre aux organisations qui nous le demanderaient le texte complet du projet de la Compagnie d'assurances, dont nous avons donné ci-dessus des extraits. Les organisations internationales non gouvernementales prendraient ensuite, si elles le désirent, auprès de cette Compagnie ou d'une autre, les arrangements qui leur paraissent appropriés à leur propre cas.

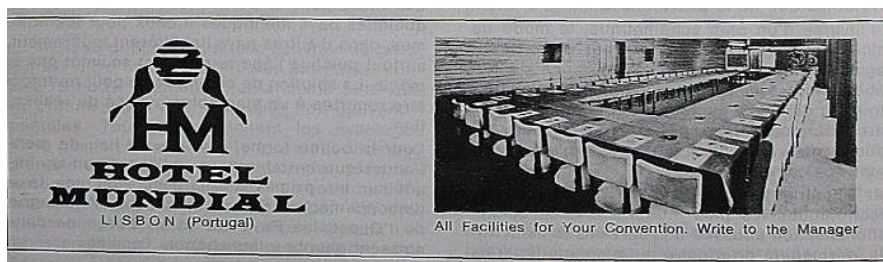
L'étude, faite dans le cadre de notre Conférence, aura ainsi eu le mérite d'alerter l'attention de l'ensemble des OING sur une question importante par l'influence qu'elle peut avoir dans l'avenir pour le recrutement de bons éléments dans les secrétariats des organisations internationales non gouvernementales. Cette étude, qui doit beaucoup au soutien apporté par la Commission européenne d'agriculture de la FAO et aux idées formulées par M. Zelenka, permettra aussi à de nombreuses OING d'être, sans devoir chacune étudier le problème dans son entièreté, en possession d'un projet précis de contrat d'affiliation et donc d'être, si elles le désirent, en mesure de passer rapidement à une décision.

### INVITATION

Les participants de la 15e. Conférence ont demandé à l'Union des Associations Internationales de porter à la connaissance de toutes les organisations internationales, par la voie de sa revue mensuelle, les conclusions de cette étude, de réunir les noms des organisations internationales non gouvernementales qui souhaiteraient s'affilier à une assurance de groupe complétant le régime officiel de retraite auquel sont inscrits les membres de leur personnel et d'organiser une négociation conjointe pour mettre au point le type de contrat le plus approprié et le plus favorable. L'U.A.I. invite donc les organisations internationales non gouvernementales à lui écrire à l'adresse suivante :

« U.A.I. - Projet de pension complémentaire -1, rue aux Laines, Bruxelles 1, Belgique », en lui indiquant :

- 1) si elles désirent simplement recevoir les informations voulues pour entrer en contact avec la Compagnie d'assurance dont le rapport publié ci-dessus donne le résumé des propositions;
- 2) si elles désirent prendre part à une réunion pour l'examen en commun du projet complet de contrat envisagé.



**HM**  
**HOTEL**  
**MUNDIAL**  
LISBON (Portugal)

All Facilities for Your Convention. Write to the Manager

We are grateful to Professor K. Sugawara for the kind permission he gave us to publish in our magazine large extracts of the report he presented to the 1st General Assembly of the International Association of Geochemistry and Cosmochemistry, held at Prague on August 1968.

## HISTORICAL BACKGROUND TO THE BIRTH OF THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF GEOCHEMISTRY AND COSMOCHEMISTRY AND ITS CHRONOLOGY UP TO 1968

By K. Sugawara,  
Secretary

The birth of the first international body of geochemistry is traced back to 1951, when the International Union of Pure and Applied Chemistry, IUPAC, at its 12th Conference in New York, approved the proposal of establishing a commission for geochemistry with Niggli, (Switzerland) and M. Fleischer (USA) as Charman and Vice-chairman under the title "Commission of the Abundance of Elements" in the Section of Inorganic Chemistry. Fleischer succeeded the position of chairman after the death of Niggli in 1953 and the Commission changed its name to "Commission of Geochemistry" later. The Commission met occasionally to discuss such items as compilation and publication of geochemical data including rocks and minerals, definition and standardization of geochemical terms, evaluation of published analytical data, standardization of analytical methods necessary for the evaluation, publication of abstracts of geochemical papers, acceleration of the international exchange of information, encouragement and assistance of document translation, etc. Besides, the Commission planned symposia. Unfortunately, however, the position of the Commission in the structure of IUPAC was not strong enough to function satisfactorily and proceed smoothly to executing the contemplated programmes. Thus some planned symposia were compelled to be postponed or miscarried.

To improve the situation, the Commission repeatedly appealed to IUPAC to consider measures to elevate the position to the level of section separate from Inorganic Chemistry. It was also true that from among those who were pessimistic over possible reaction to this appeal to IUPAC, voices were heard: Better to explore the possibility of organizing an

independent Union of Geochemistry, or make contact with the International Union of Geodesy and Geophysics, IUGG, who might have more interest in geochemistry than IUPAC, to explore their attitude towards the idea of establishing a geochemical section in their frame or even expanding their frame to be transformed into the International Union of Geophysics and Geochemistry. As a reflection of these voices, IUGG provided an arena of discussion at their 12 General Assembly at Helsinki, 1960, under the name, Informal Meeting on Geochemical Problems. Among views exchanged there, A.P. Vinogradov, (USSR), expressed that geochemistry is a discipline of chemistry and we should not lose the foothold established in IUPAC. Sugawara (Japan) agreed with Vinogradov with an additional remark that geochemistry is a boundary science abridging chemistry, geophysics and geological sciences. So if an international body of geochemistry be imagined, it must stand on three footholds of chemistry, geophysics and geological sciences. The meeting successfully ended resulting in the formation of an *Ad Hoc Committee on Geochemical Problems*, which was largely destined to coordinate the geochemical activities in the associations of IUGG and to properly arrange geochemical symposia at their General Assembly. The composition of the Committee at the start was Aldrich as chairman, Correns, Epstein, Geze, Houstermans, Picciotto, Sugawara, Tugarinov, Wager and Vinogradov as members, who were completely replaced at the 13 General Assembly in Berkeley, 1963. The Helsinki Meeting was followed one month later by the 21 Geological Congress at Copenhagen where

the establishment of the International Union of Geological Sciences, IUGS, was decided. During the session, the IUPAC Commission of Geochemistry consisting of Vinogradov, Chairman, Ingerson, Vice-chairman, Ahrens, Secretary, Landergren, Sugawara, Smales, Wickman, Thompson, Jr., Fornaseri, members, met. At the same time a Joint Meeting of the IUPAC Commission, IUGG Ad hoc Committee and the I.G.C. Committee, consisting of Correns, Chairman, Ingerson, Secretary Abelson, Ahrens Roubalt, Sugawara, Vinogradov, Warren and Jedwab, members, was held to reach an agreement to organize an Inter-Union Ad hoc Committee of Geochemistry for coordinating the geochemical activities between three different Unions. The Committee consisted of Krauskopf, Chairman, Ingerson, Secretary, Correns, Epstein, Picciotto, Roubalt, Sugawara, Vinogradov, Wager, J.T. Wilson, members.

Among these four geochemical groups, the IUPAC Commission continued to act as key body. The London Meeting of the Commission, July, 1963, which unexpectedly became the last meeting of the Commission, was quite significant in that opinions became first unified to be positive towards the formation of a new separate international organization of geochemistry, when it was reported that a Union of Geochemistry was not possible and that IUPAC and ICSU had both recommended against an inter-union organization for geochemistry. This led Ingerson as chairman or secretary to three of the geochemical groups above to devote himself to the hard and time-consuming task of hearing voices of world geochemists and formalizing the basic documents for discussion on the establishment of a new international geochemical association. After all through the negotiation with IUGS, the preparatory meeting for the establishment of the Association was arranged during the 1st General Assembly of IUGS in New Delhi and Ingerson circulated an invitation to the members of the committees on geochemistry of the I.G.C., IUGG, IUPAC and ICSU, November 12, 1964, to attend the meeting.

**The New Delhi Meeting for organizing the International Geochemical Association, December 17, 1964.**

Due to his accidental illness Ingerson, who was to preside the Meeting, telephoned to ask Sugawara to transact the business on behalf of him. Sugawara was just about to leave Tokyo to attend a Unesco meeting in Paris. Having received in Paris the necessary documents including the provisional agenda prepared

by Ingerson, he flew to New Delhi to meet Dr. Harrison and Dr. Sorgenfrei, President and Secretary of IUGS, by whose kind assistance the meeting could smoothly proceed. One trouble was that only one three hour session was found to have been allocated for the meeting.

The meeting was held in a conference room of Vigyan Bahan, 9 40h-12 30 h, December 17, being attended by 48 participants...

After describing the general situation, Sugawara expressed his preparedness to assist any proper person who might preside the meeting. Being nominated chairman, he pointed out that not all items on Ingerson's three day programme could be completed in the short time allocated and suggested the agenda should be reduced to the following three items : 1. To confirm unanimity for the organization of the independent Geochemical Association. 2. To discuss the matter of the statutes of the Association and of nominating the members of the Statutes Drafting Committee. 3. To discuss the problems of the affiliation of the Association with Unions. The suggestion was favored and the meeting progressed on that line.

1. After exchange of views, the establishment of the Association was polled with 42 votes in favor, 4 opposed and one abstention. Thus the question of the establishment was settled.

2. Regarding the statutes, discussion reached the conclusion: A Statutes Drafting Committee should be organized the members of which should represent as many countries as possible and represent uniformly different fields of Geochemistry... Another unanimous point of agreement at the New Delhi meeting was that as to membership, voting members should be national members only.

3. During the discussion on the problem of affiliation, Dr. Harrison gave a valuable and suggestive comment from his long career in Unions and ICSU, pointing out the need for a truly international association and why it should be affiliated with a Union. Dr. I. Hela representing IUGG gave an explanation to correct the possible misunderstanding of the attitude of IUGG towards geochemistry and pointed to the special concern of the Union with many aspects of geochemistry such as oceanochemistry, atmospheric chemistry, radiochemistry which appeared somewhat marred in connection with the current discussion on the reconstruction of its inner structure. Dr. Harrison further added his reasons for favoring IUGS but emphasized the importance of

close liaison with both IUGS and IUGG regardless of the decision taken. Finally it was agreed that the conclusion should be drawn after further comprehensive examination and discussion.

**The Paris Meeting of drafting Statutes, nomination of temporary officers including other Council members, and other business.**

On November 15-16, 1965, Ingerson called a meeting in Paris, to discuss the development of the problem of statutes, nomination of temporary officers including council members and other business... The name of the Association was decided as the International Association of Geochemistry and Cosmochemistry.

Another important topic was the problem of the affiliation of the Association with Unions. Being aware of the friendly attitude of IUGS toward the Association and the generous nature of the Constitution of the Union which allows constituent associations rather free activity it was agreed to apply to the Union for immediate affiliation in time for the Executive Meeting of the Union in Antwerp, January, 1966.

Among other topics it was decided to organize the 1st international symposium of the Association in Paris, September 1966. Prof. M. Roubalt was nominated Chairman of the Local Arrangement Committee and Prof. Ahrens, Programme Chairman.

**The 1st Council Meeting in Paris, May 8, 10 and 11, 1967.**

The meeting was held in a office room of Unesco Headquarters during the sessions of the 1st International Symposium of Geochemistry and Cosmochemistry, IUGC, and was attended by 10 Council Members...

**1. Dues for membership.**

Stressing need of money for ensuring the efficient activity of the Association, a member proposed \$50 as unit for national bodies representing countries. In the end the following was agreed.

- \$30 per unit for national bodies representing countries and entitled to vote.
- \$30 for other corporate members.
- \$30 for individual members.

**2. Invitation to membership.**

Need was felt to publicize the Association and to take immediate steps to invite membership. Thus it was decided to send invitations to the appropriate bodies representing geochemical interests in their

various countries to affiliate with the Association. In cases where no such body existed, geological societies or their nearest equivalent, would be invited to join as corporate members. A similar announcement would be made in appropriate journals, including arrangements for individual membership.

3. Working groups and study groups. To vitalize the activity of the Association, programming of symposia and establishment of working and study groups were considered and it was decided to organize the following groups.

Working Group 1. Extra-terrestrial chemistry : Dr.

Cameron, Chairman, (USA) and Dr. Lovering (Australia).

Working Group 2. Geochemistry of sediments : Dr.

Jedwab (Belgium), Dr. Millot (France).

Working Group 3. Geochemical nomenclature and documentation : Dr. Davidson (USA).

Study Group 1. Isotope geochemistry : Dr. Fornaser (Italy).

Study Group 2. Applied geochemistry : Dr. Tauson (USSR), Dr. Webb (UK), Dr. Trudinger (Australia)...

**Relationships with Other International Organizations Concerned.**

Now that the Association is established as a constituent body of IUGS, one of the important tasks of the Association is to communicate closely with other geochemical groups in other Unions and other international and local organizations concerned to ensure their concerted action to the common end of the healthy progress of this discipline of science.

**1. Relationship with IUGG.**

A few years ago a move was made to reorganize the the inner structure of IUGG to adapt itself to the recent rapid progress in various branches of geophysics. Having learned that a special group discussing the problem would meet in January, 1966, Sugawara personally tried to appeal to the group through the Japanese delegate there and Prof. Garland, General Secretary, IUGG, to pay due consideration to the matter of geochemistry and particularly to the relationship with IUGC, touching on the future fate of the Ad Hoc Committee on Geochemical Problems which they established in 1960. One of the conclusions which the group reached however, was the establishment of the International Association of Volcanology and Chemistry of Earth

Interior, IAVCEI, in unifying physical volcanology and the chemistry of the earth interior. Naturally there came out a new question of the relationship between IAGC and the expected IAVCEI. Fortunately, through contact of Prof. H. Kuno, President of the International Association of Volcanology, IAV, and Prof. E. Ingerson, President of IAGC, in the autumn of 1966, and the participation of Ingerson in the Ad Hoc Committee for the Organization of IAVCEI at the 13 General Assembly of IUGG in Switzerland, consensus was reached for these two associations to foster a close cooperation in their common field.

Thus the new Executive Committee of IAVCEI decided to include two members of the Council of I.A.G.C., Ingerson and Vincent. Furthermore, IAVCEI co-sponsors two forthcoming symposia being organized by IAGC, and IAGC will reciprocate when IAVCEI plans some symposia in the future. IAVCEI had already issued special invitations to IAGC to participate in their symposia and field trips in Madrid and the Canary Islands in 1968 and in Great Britain in 1969. It should also be noted that the recognition of the importance of geochemistry by IUGG was evidently shown at the sessions of various groups other than that of IAVCEI. The former International Association of Physical Oceanography, IAPO, changed its name to the International Association of Physical Sciences of the Ocean, IAPSO, included three advisory Commissions to its Executives, one of which was the Commission of Marine Chemistry and Chemical Oceanography.

The International Association of Scientific Hydrology, IASH, elevated the former Committee of Chemistry of Water to the Commission of Geochemistry of Water with President Sugawara. Sugawara who with Prof. Ingerson attended the closing session of IAVCEI, October 5th, Zurich, expressed his regret at the disbanding of the Ad hoc Committee on Geochemical Problems and desired that IUGG should consider the establishment of a new more effective mechanism for the dual purpose of co-ordinating geochemical programs and meetings within the Union and of liaison with groups similarly interested in problems of geochemistry both in other Unions of ICSU and in organizations outside the ICSU family.

## 2. Relationship with IUPAC.

Deepest thanks must be extended to IUPAC, in which geochemistry was first inseminated, to continue its embryonic development in the bosom of the

"Commission of Geochemistry", to finally emerge from it as an independent body, IAGC. Our regret, however, is that IUPAC disbanded the Commission after the emergence of the Association. Geochemistry is an interdisciplinary science and it can grow healthily on the crossroad of chemistry, physics and geological sciences. Some even say that geochemistry is categorically one branch of chemistry and wonder why IUPAC cannot feel an interest in geochemistry equal to that in the branches of applied chemistry and biochemistry. We remember that at the London Meeting the Commission of Geochemistry received an answer from IUPAC that it desired to maintain a commission of decreased size after realization of a geochemical association. Seeing this, it is desired to invite IUPAC to reconsider the establishment of some mechanism and means of fostering geochemistry and liaison with geochemical groups of other organizations.

## 3. Relationship with Unesco.

A deep appreciation must be expressed to Unesco and particularly to the staff of Division of Study and Research on Natural Resources, Department of Natural Sciences, by whose thoughtful consideration IAGC was provided with rooms at Unesco House for its two business meetings as well as for the 1st International symposium of geochemistry and cosmochemistry. It is rather natural that Unesco is interested in geochemistry, because the exploration of the inventory of the earth constitutes the guide line of the natural science programmes of Unesco. Thus oceanography, hydrology, soil sciences, all these have constituted major natural science programmes of Unesco, and have been aligned with chemical activities even though the term "geochemistry" has never occurred on the biannually issued Unesco Programme and Budget. Seeing this situation, at the 14th session of the General Conference of Unesco, 1966, the delegation of Japan recommended Unesco to give ever more attention to geochemistry and to consider how to prepare geochemical programmes by using the term "geochemistry" positively. This recommendation was reflected in the Draft Programme and Budget for 1969-1970. We feel it the responsibility of our Association to assist Unesco to spend most usefully and effectively the allocated budget to satisfactorily complete the envisaged programmes and furthermore to suggest to Unesco future programmes on the lines of its scientific policy.



*La Charte Européenne de l'Eau, solennellement proclamée, il y a un an, le 6 mai 1968, à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.  
(Photo Conseil de l'Europe)*

## LE ROLE A L'HEURE ACTUELLE DE L'ASSEMBLEE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE.

Le rôle de l'Assemblée Consultative est défini par les articles 22 et 23 du Statut qui précisent :

*An. 22*

« L'Assemblée Consultative est l'organe délibérant du Conseil de l'Europe. Elle discute des questions relevant de sa compétence telle qu'elle est définie dans le présent Statut et transmet des conclusions au Comité des Ministres sous forme de recommandations ».

*An. 23*

a) « L'Assemblée Consultative peut délibérer et formuler des recommandations sur toute question répondant au but et rentrant dans la compétence du Conseil de l'Europe, tels qu'ils sont définis au chapitre 1er; elle délibère et peut formuler des recommandations sur toute question qui lui est soumise pour avis par le Comité des Ministres.

## Charte européenne de l'eau

- 1 Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines.
- 2 Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables il est indispensable de les préserver, de les contrôler et si possible, de les accroître.
- 3 altérer la qualité de l'eau, n'est niire à la vie de l'homme et des autres êtres vivants qui en dépendent.
- 4 La qualité de l'eau doit être préservée a des niveaux adaptés à l'utilisation qui en est prévue et doit noremment satisfaire aux exigences de la santé publique.
- 5 Lorsque l'eau, après utilisation, est rendue au milieu naturel, elle ne doit pas compromettre les usages ultérieurs, tant publics que privés, qui seront faits de celui-ci.
- 6 Le maintien d'un couvert végétal approprié de préférence foresties, est essentiel pour la conservation des ressources en eau.
- 7 Les ressources en eau doivent faire l'objet d'un inventaire.
- 8 La bonne gestion de l'eau doit faire l'objet d'un plan arrêté par les autorités compétentes.
- 9 La sauvegarde de l'eau implique un effort important de recherche scientifique, de formation de spécialistes et d'informatio publique.
- 10 L'eau est un patrimoine commun dont la valeur doit être reconque de tous. Chacun a le daitir de l'économiser et d'en user avec soin.
- 11 La gestion des ressources en eau devrait s'inscrire dans le cadre du bassin naturel plutôt que dans celui des frontières administratives et politiques.
- 12 L'eau n'a pas de frontières. C'est une ressource commune qui nécessite uite coopération internationale.

b) L'Assemblée fixe son ordre du jour conformément aux dispositions du paragraphe (a) ci-dessus, en tenant compte de l'activité des autres organisations intergouvernementales européennes auxquelles sont parties tous les Membres du Conseil ou quelques-uns d'entre eux.

c) Le Président de l'Assemblée décide, en cas de doute, si une question soulevée en cours de session rentre dans l'ordre du jour de l'Assemblée. »

De ceci, on pourrait conclure que l'Assemblée Consultative se limite à être l'organe parlementaire du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire l'interlocuteur du Comité des Ministres, pour définir la politique de l'organisation. Cette opinion

est en réalité superficielle et ne correspond plus à la réalité des faits telle qu'elle s'est précisée au cours des années et en particulier au cours de ces cinq dernières années. L'Assemblée Consultative s'occupe tout d'abord de l'examen et de l'étude de questions ayant un caractère européen et elle définit dans les différents domaines juridique, social, culturel, etc., la politique de l'organisation en tenant compte de l'actualité et des travaux des autres organisations intergouvernementales européennes. Mais le rôle de l'Assemblée s'est largement développé. On peut estimer, à l'heure actuelle, qu'il revêt trois aspects :

1. Tout d'abord, l'Assemblée joue son rôle d'organe délibérant du Conseil de l'Europe, conformément à son Statut;
2. L'Assemblée est le lieu de discussion, sur le plan parlementaire, des activités d'autres organisations européennes qui n'ont pas d'organes parlementaires, telles que l'O.C.D.E., l'ESPRO, l'ELDO, l'ECAC, le CERN, etc..., ainsi que des activités européennes des organismes à caractère mondial, tels que l'Unesco, la FAO, l'OMS, l'OIT, etc...;
3. L'Assemblée essaye de définir la position et les responsabilités des pays de l'Europe occidentale vis-à-vis du reste du monde. Ce rôle s'exerce dans deux directions différentes :
  - tout d'abord vis-à-vis des pays européens non membres : Europe de l'Est, Espagne, Portugal, Yougoslavie, Finlande;
  - ensuite vis-à-vis des autres parties du monde : Etats-Unis, Canada, Amérique latine, Afrique, Asie et Australie.

**a) L'Assemblée Consultative, organe délibérant du Conseil de l'Europe**

On a remarqué à maintes reprises que le Statut du Conseil de l'Europe donne une définition assez vague et extrêmement large de la compétence de l'organisation en général et de l'Assemblée en particulier. Ceci est en fait en même temps sa faiblesse et sa force : sa faiblesse parce que souvent les gouvernements négligent d'utiliser l'organisation car ils n'y sont pas tenus par des normes statutaires; sa force parce que l'organisation, chaque fois que l'actualité politique, économique ou sociale met en vedette un problème particulier, peut s'en saisir, ne trouvant aucun obstacle dans les normes statutaires. La

seule limite que le Statut impose est précisée à l'article 1er : d) « Les questions relatives à la défense nationale ne sont pas de la compétence du Conseil de l'Europe ». Mais même cet obstacle a été en grande partie tourné, car l'Assemblée a estimé qu'elle était compétente pour discuter des aspects politiques des questions de défense et que seul l'examen des aspects plus techniques devait être laissé à d'autres organisations, telles que l'OTAN ou l'Union de l'Europe Occidentale. C'est ainsi, par exemple que c'est à Strasbourg que Churchill a présenté sa fameuse proposition de créer une armée européenne et que celle-ci a pu faire l'objet de longues et passionnantes discussions.

L'Assemblée Consultative, pour faire face aux devoirs qui lui sont imposés par le Statut en tant qu'organe parlementaire du Conseil de l'Europe, agit dans deux directions différentes, sur le plan politique et sur le plan technique. Cette double action découle de la double nature du Conseil de l'Europe qui, d'un côté, estime être l'expression de l'opinion publique européenne et donc de ses vues politiques, et qui, d'autre part, se considère comme l'organisation qui, compte tenu de l'actualité, détermine certaines priorités dans les domaines plus techniques comme le droit, la santé, l'éducation, etc...

L'activité de l'Assemblée, dans le domaine politique, est extrêmement vaste. Ceci s'explique car elle est formée d'hommes politiques qui ont l'habitude d'examiner et de discuter des problèmes de politique générale qui se posent à l'Europe. C'est ainsi que, pour la première fois, en 1953 l'Assemblée a décidé de tenir un débat sur « la politique du Conseil de l'Europe à la lumière des récents développements de la situation internationale ». Des débats de ce genre ont maintenant lieu régulièrement à chaque partie de session de l'Assemblée. Ils aboutissent à des prises de position qui font en général l'objet de résolutions, plus rarement de recommandations, adressées au Comité des Ministres. Les débats de politique générale sont particulièrement intéressants, car ils permettent d'avoir une vue d'ensemble des différentes tendances qui se manifestent au sein des groupes politiques ou des délégations nationales. Si un observateur attentif voulait se rendre compte des réactions de l'opinion publique à un problème politique déterminé, il ne pourrait trouver

de meilleure occasion de le faire qu'en suivant le débat de politique générale sur ce sujet. D'ailleurs, les débats sont souvent plus intéressants et significatifs que le texte qui est adopté. En effet, l'Assemblée, dans le but d'éviter des affrontements qui mettraient en lumière des divergences politiques importantes, finit par se mettre d'accord sur un texte ayant un caractère suffisamment général pour qu'il puisse recueillir l'assentiment unanime. Ceci enlève parfois de la valeur au texte adopté, mais permet de dégager plutôt ce qui unit les Européens que de souligner ce qui les divise. On a l'habitude de diviser les activités de l'Assemblée entre activités politiques et activités dans le domaine technique. C'est une répartition de commodités, car en réalité, même dans des domaines tels que l'économie, la culture, la santé, le droit, l'Assemblée a tendance à dégager les aspects politiques du problème plutôt que d'en examiner en détail les aspects techniques. Cette dernière tâche est surtout confiée aux experts gouvernementaux du Comité des Ministres qui examinent en dernier ressort les propositions de l'Assemblée et qui étudient dans quelle mesure les gouvernements peuvent y donner suite. Cependant, la complexité grandissante des problèmes qui se posent au monde moderne font que l'Assemblée ne se contente plus d'examiner un problème déterminé, par exemple de nature juridique, uniquement d'une façon générale. C'est ainsi que les différentes commissions économique, sociale, juridique, culturelle, etc... de l'Assemblée sont par la force des choses amenées à examiner plus en profondeur qu'elles ne le faisaient auparavant les sujets qui sont inscrits à leur ordre du jour. C'est la raison pour laquelle les commissions font de plus en plus souvent appel à des experts indépendants qui sont chargés de fournir un avis technique et en même temps de recueillir des informations aussi complètes que possible sur les sujets en question. Le travail de ces commissions aboutit en général à une recommandation au Comité des Ministres lui demandant d'entreprendre une action au niveau des gouvernements.

Jusqu'à présent, les domaines techniques dans lesquels le Conseil de l'Europe a été le plus actif sont les domaines juridique, social, culturel et de l'enseignement. De multiples conventions et accords ont vu le jour au Conseil de l'Europe

sur l'initiative de l'Assemblée, donnant lieu à une première ébauche de législation européenne. De ces réalisations, il sera fait mention plus en détail dans le chapitre IV: « Réalisations et activités de l'Assemblée dans les différents secteurs ».

Comme on le voit, l'un des rôles de l'Assemblée consiste à lancer des initiatives qui sont ensuite réalisées par le Comité des Ministres et qui, bien que souvent peu spectaculaires, contribuent à créer les conditions pour l'unification de l'Europe.

Dans ce domaine, l'Assemblée dépend entièrement de la bonne volonté des gouvernements, car c'est uniquement au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe que revient la décision quant à la suite à donner aux propositions de l'Assemblée. Bien entendu, les parlementaires sont parfaitement conscients de cette dépendance. Pour affirmer cependant sa volonté politique, l'Assemblée a élaboré un moyen qui lui permet d'exercer une pression indirecte sur le Comité des Ministres, étant donné qu'aucune pression directe sur cet organe n'était prévue dans le Statut. Elle a créé en son sein une Commission chargée des relations avec les parlements nationaux et le public dont la tâche est de sélectionner un certain nombre de textes adoptés considérés comme particulièrement importants et d'intervenir dans les différents parlements nationaux, afin que les Gouvernements membres prennent une position favorable quant à leur mise en œuvre au sein du Conseil de l'Europe. Ainsi, par le truchement des parlements nationaux, un certain équilibre s'établit entre les deux organes du Conseil de l'Europe, car si l'Assemblée Consultative ne peut ni censurer ni renverser le Comité des Ministres, les parlements nationaux par contre ont la possibilité de mener une action auprès de leurs gouvernements respectifs, l'existence de ces derniers dépendant des décisions prises par les assemblées nationales.

Une nouvelle tâche a été tout récemment confiée à l'Assemblée Consultative dans le domaine technique depuis que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé de mettre sur pied un programme de travail intergouvernemental des activités du Conseil de l'Europe. En effet, l'Assemblée est appelée à donner son avis aussi bien sur les concepts qui inspirent ce programme de travail que sur la liste des



projets qui le composent. D'ailleurs, une partie importante des activités inscrites dans ce programme de travail intergouvernemental trouve son origine, comme on l'a déjà dit, dans des recommandations de l'Assemblée. L'établissement de ce programme aura sans aucun doute, à longue échéance, une certaine influence sur les activités d'ordre technique de l'Assemblée Consultative. En effet, ce programme fournit une vue d'ensemble de toutes les activités de l'organisation, permettant ainsi à l'Assemblée et en particulier à ses commissions, de se concentrer sur les lacunes qu'il présente, afin de les combler. On peut d'ores et déjà supposer qu'à l'avenir les critères d'ordre général qui guideront le choix des priorités seront dictés d'un côté par l'actualité politique qui fait ressortir à un moment donné l'acuité de certains problèmes, et d'autre part par l'examen attentif des activités déjà entreprises. En définitive, le rôle de l'Assemblée dans les domaines techniques, tout en étant peu spectaculaire, est en fin de compte très constructif.

**b) L'Assemblée Consultative, lieu de discussion des activités d'autres organisations**

Ce qui distingue le Conseil de l'Europe de la très grande majorité des autres organisations intergouvernementales, c'est l'existence, en son sein, d'un organe parlementaire. La création de cette première assemblée européenne a été une expérience unique, qui a donné lieu à des résultats intéressants. La meilleure preuve en est que, depuis lors, l'Assemblée Consultative a été copiée à maintes reprises. La CECA d'abord, puis les Communautés des Six, l'Union de l'Europe Occidentale, le Conseil Nordique, etc... ont une assemblée parlementaire. Cependant, à part les trois organisations mentionnées, aucune des autres organisations intergouvernementales ne possède un organe parlementaire comparable à l'Assemblée Consultative. C'est la raison pour laquelle, de plus en plus souvent, toute une série d'organisations intergouvernementales ont pris l'habitude de présenter à l'Assemblée Consultative des rapports d'activité qui sont régulièrement examinés par ses commissions et débattus ensuite en séance plénière. Si ces organisations ont suivi cette pratique, c'est qu'elles ont éprouvé le besoin de faire examiner un certain nombre de projets par un organe politique

qui représente les diverses tendances de l'opinion publique. Dans le monde actuel, l'optique de « l'homme de la rue » diffère parfois sensiblement de celle des technocrates. Ces derniers, confinés dans les limites de leur cadre et travaillant uniquement sur des données techniques, perdent souvent le contact avec la réalité humaine et politique. Ceci est un des grands problèmes qui se fait sentir dans l'organisation de la vie moderne.

C'est la raison pour laquelle, au sein de nombreuses organisations, le besoin s'est fait sentir de soumettre un rapport d'activité à un groupe d'hommes politiques dont la caractéristique principale est d'être en contact direct avec les réalités de la vie quotidienne. Dans cette tâche, il est évident que l'Assemblée Consultative n'agit pas en tant qu'organe parlementaire du Conseil de l'Europe, mais bien plus comme une sorte de plaque tournante vers laquelle convergent les activités complexes de toutes les organisations intergouvernementales qui œuvrent sur le plan européen. C'est bien dans cet esprit que ces organisations présentent à l'Assemblée des rapports d'activité car, autrement, on verrait mal pourquoi ces organisations soumettraient régulièrement un rapport au Conseil de l'Europe alors que cette organisation ne présente de rapport d'activité à aucune autre organisation intergouvernementale. Deux exemples suffiront à éclairer cette affirmation, mais on pourrait en citer bien d'autres.

Premièrement, les Etats européens cherchent à l'heure actuelle des modes de coopération économique très divers - à Six, à Sept, dans le cadre de l'O.C.D.E., dans les rapports bi-latéraux avec les pays de l'Europe de l'Est. Dans ce contexte, la contribution du Conseil de l'Europe sur le plan intergouvernemental qui trouve son reflet dans le chapitre économique du programme de travail, est quasi nulle. Par contre, le rôle de l'Assemblée, appelée à se prononcer sur l'activité de toutes les organisations entrant en ligne de compte, est unique. Deuxièmement, dans le domaine de la politique scientifique, la situation quoique différente, présente des analogies avec la précédente. Les Etats européens n'ont pas encore décidé de la façon dont ils voudront organiser la coopération dans ce domaine. L'Assemblée, par contre, qui par le truchement de sa Commission de la

science et de la technologie examine les rapports d'activité des diverses organisations intergouvernementales, joue un rôle important dans la définition d'une politique scientifique européenne préalable à toute coopération. Dans son rôle de porte-parole de l'opinion publique européenne et de plaque tournante où les activités des différentes organisations à caractère européen sont examinées sur le plan politique, l'Assemblée acquiert une nouvelle dimension. Il y a lieu cependant de distinguer entre deux sortes d'organisations qui présentent des rapports à l'Assemblée Consultative. Tout d'abord des organisations européennes et, d'autre part, des organisations à caractère mondial qui présentent des rapports uniquement sur leurs activités européennes. Quoi qu'il en soit, pratiquement toutes les organisations intergouvernementales qui s'occupent des affaires européennes présentent des rapports d'activité à l'Assemblée.

Par ailleurs, des organisations non gouvernementales entretiennent des rapports avec l'Assemblée Consultative, conformément à une réglementation qui détermine l'octroi du Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe. Plusieurs organisations non gouvernementales entretiennent des rapports réguliers avec le Conseil de l'Europe en général et l'Assemblée en particulier et jouent souvent un rôle important au sein de ses commissions. Certaines d'entre elles sont souvent invitées à assister en qualité d'observateurs aux réunions de ces commissions lorsqu'une question entrant dans leur sphère d'activité est inscrite à l'ordre du jour de celle-ci.

L'Assemblée Consultative entretient des contacts réguliers avec le Parlement Européen. Chaque année une réunion jointe des membres des deux Assemblées a lieu à Strasbourg, en général en automne. Au cours de ces réunions, les membres des deux Assemblées examinent un rapport d'activité des Communautés qui est soumis à l'Assemblée Consultative. Mais, en même temps, les deux Assemblées centrent leur débat sur un thème d'actualité choisi d'un commun accord entre les Bureaux des deux Assemblées. Ainsi, une discussion s'engage permettant un échange de vues fructueux sur des problèmes qui dominent l'actualité politique à un moment donné. Certes, ces discussions n'aboutissent pas à des résultats concrets et

aucun texte n'est voté en conclusion; cependant les parlementaires ont toujours essayé d'éviter de donner à ces réunions un caractère académique en essayant de rester dans le concret.

Les liens qui unissent l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe avec l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.) sont d'une nature différente; on pourrait dire qu'ils sont de nature personnelle. En effet, le Statut de l'U.E.O. prévoit que l'Assemblée de cette organisation est composée des représentants des sept pays membres à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. L'Assemblée de l'U.E.O. est donc composée des mêmes membres que l'Assemblée Consultative, mais sa composition est restreinte aux délégations de sept au lieu de dix-huit pays. Par ces liens personnels, l'Assemblée du Conseil de l'Europe est parfaitement au courant des travaux de l'Assemblée de l'U.E.O.

Il convient ici également de mentionner que, depuis plusieurs années, l'Association Européenne de Libre-Echange (A.E.L.E.), en suivant en partie l'exemple de l'U.E.O., organise à Strasbourg des réunions officielles des parlementaires de l'Assemblée Consultative qui appartiennent aux pays membres de l'A.E.L.E., des réunions, qui ont un caractère privé permettent de discuter de problèmes internes de l'A.E.L.E. sur le plan parlementaire.

Par contre, l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe n'a pas de lien, qu'il soit institutionnel ou personnel avec l'Assemblée de l'Atlantique Nord, car, jusqu' présent, on a estimé que les questions traitées par cette Assemblée, surtout de nature militaire, n'entrent pas dans la compétence de l'Assemblée Consultative.

### **c) Rôle de l'Assemblée vis-à-vis des pays non membres**

*(1) Vis-à-vis des pays Européens non membres*

La participation des pays européens au Conseil de l'Europe est limitée par l'article 3 du Statut qui précise « tout Membre du Conseil de l'Europe reconnaît le principe de la prééminence du droit et le principe en vertu duquel toute personne placée sous sa juridiction doit jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Ces droits de l'homme et libertés fon-

damentales sont d'ailleurs définis dans la Convention européenne des droits de l'homme, signée à Rome le 4 nov. 1950.

De ce fait, plusieurs pays européens, et en particulier les pays de l'Europe de l'Est dont les conceptions sur le plan des droits de l'homme et libertés fondamentales diffèrent considérablement de celles des pays de l'Europe occidentale, ne sont pas, à l'heure actuelle, membre de notre organisation. L'Espagne et le Portugal, pour les mêmes raisons, ne sont pas membres du Conseil de l'Europe. Quant à la Finlande, pays pour lequel l'article 3 du Statut ne présente pas un obstacle à son appartenance au Conseil de l'Europe, elle n'a pas cru jusqu'à présent devoir adhérer à l'Organisation. Ceci dit, au cours des dernières années, et notamment lorsque la détente avec les pays de l'Europe de l'Est a été entamée, l'Assemblée a, à maintes reprises, exprimé son désir de voir un rapprochement s'ébaucher entre notre organisation et les pays de l'Europe orientale. De ceci, il sera plus longuement parlé dans le chapitre IV, « Réalisations et activités de l'Assemblée dans le secteur politique ».

*(II) Vis-à-vis des pays extra Européens.*

Dans les premières années de son existence, l'Assemblée a été le théâtre de débats historiques axés sur la forme que devait revêtir l'unité européenne. Nombre d'éminents hommes d'Etat européens ont pris part à ces débats, qui avaient toutefois un caractère essentiellement introverti. L'Assemblée avait tendance à se cantonner dans la discussion des problèmes intraeuropéens. Depuis quelque temps, la situation a évolué : de plus en plus, l'Assemblée s'est tournée vers l'extérieur. Non point qu'elle ait renoncé à sa vocation européenne, mais, désormais, cette vocation ne peut plus être définie que par rapport au reste du monde.

Outre le souci constant qu'elle a d'améliorer les relations avec l'Europe de l'Est, l'Assemblée regarde dans deux directions principales : premièrement, vers les autres pays industrialisés du monde occidental - et notamment les Etats-Unis - et, deuxièmement, vers les pays en voie de développement.

On comprendra aisément qu'en ce qui concerne les Etats-Unis, l'Assemblée se soit attachée, dans un premier stade, à établir des liens plus

étroits avec les parlementaires américains. Donnant suite à une proposition du Comte Sforza, le Comité des Ministres et l'Assemblée prirent l'initiative d'organiser à Strasbourg une réunion entre une délégation du Congrès des Etats-Unis et une délégation composée de membres de l'Assemblée Consultative. Cette réunion, dite Conférence de Strasbourg, eut lieu du 19 au 23 novembre 1951; son but était de discuter de la politique atlantique. Bien que cette Conférence officielle ait été un succès, elle n'a pas été suivie d'autres réunions analogues; l'Assemblée n'en a pas moins senti la nécessité de garder des contacts avec les parlementaires américains. C'est pourquoi, après que différentes possibilités eurent été examinées, un échange de vues officieux entre une délégation parlementaire des Etats-Unis et les membres de l'Assemblée Consultative eut lieu pour la première fois en mai 1965. Un échange de vues similaire a eu lieu, depuis lors, à chaque session de printemps de l'Assemblée. Cette procédure a évolué; en 1965 et 1966, aucun thème précis n'ayant été fixé pour cette discussion, celle-ci porta sur la politique atlantique en général, mais en 1967 et 1968, deux thèmes furent choisis préalablement d'un commun accord et des rapports établis pour servir de base aux discussions. En 1967, les thèmes étaient « Les méthodes et les objectifs européens et nord-américains de l'aide aux pays en voie de développement, vingt ans après le Plan Marshall » et « L'interdépendance de l'Europe et de l'Amérique du Nord dans les domaines tant économique et financier que scientifique et technique »; en 1968, les thèmes étaient les suivants : « Disparités entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe dans les domaines de la science et de la technologie - voies et moyens pour y remédier » et « Nouvelles bases pour la coopération entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique ».

L'Assemblée prit également l'initiative d'inviter une délégation parlementaire canadienne en vue de discuter de problèmes d'intérêt commun. Suite à cette initiative, M. Donald MacDonald, membre du Parlement et Secrétaire parlementaire auprès du Secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures du Canada, prononça une allocution devant l'Assemblée le 24 janvier 1967. Ce n'est là qu'un point de départ; l'Assemblée a certainement l'intention de renforcer les liens déjà établis avec les parlementaires canadiens.

L'Assemblée se préoccupe davantage de ce qui se passe en Asie, en Afrique et en Amérique latine et des responsabilités de l'Europe et de l'Occident industrialisé envers les pays en voie de développement, où vivent les deux tiers de la population mondiale.

L'événement le plus marquant à cet égard a été l'allocution prononcée devant l'Assemblée, en mai 1966, par le Secrétaire Général des Nations Unies, U - Thant. Celui-ci a surtout mis l'accent sur le fait que le problème de l'inégalité économique dans le monde constitue actuellement la principale menace pour la paix et la sécurité non seulement des pays sous-développés, mais aussi de l'Europe occidentale, retranchée dans son « provincialisme prospère ». A en juger par le nombre de fois que ce discours a été évoqué dans les débats ultérieurs, il a exercé sur l'Assemblée une influence durable. M. Thant n'était pas la première personnalité non occidentale à s'adresser à l'Assemblée. Des porte-parole de plusieurs pays en voie de développement sont venus y exposer leur point de vue.

C'est ainsi que le Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères du Sénégal, M. Doudou Thiam, a prononcé un discours devant l'Assemblée en septembre 1965. Il a comparé les techniques d'intégration économique appliquées en Europe et en Afrique. Il a affirmé, en particulier, que l'unification de l'Afrique se trouverait grandement facilitée si la Grande-Bretagne et la France parvenaient à régler le contentieux qui les oppose en Europe.

En janvier 1966, c'est le Ministre des Affaires Etrangères du Chili, M. Gabriel Valdés, qui prenait la parole dans l'hémicycle en qualité de représentant du mouvement démocratique réformateur d'Amérique latine.

En janvier 1967, l'Assemblée a entendu le Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Economie nationale de Tunisie, M. Ahmed ben Salah, et, en septembre 1967, le Ministre israélien des Affaires Etrangères, M. Abba Eban, a évoqué les perspectives de développement et de coopération économiques au Moyen-Orient.

U - Thant n'est pas le seul représentant des Nations Unies qui ait participé aux débats de l'Assemblée Consultative. A la session de septembre 1967, par exemple, l'Assemblée a entendu le Secrétaire Général de la Conférence des

Nations Unies sur le Commerce et le Développement, le Dr. Prebisch, analyser les chances de succès de la deuxième conférence de la CNUCED qui devait se tenir à New-Delhi en 1968.

Au fil des années, l'intérêt de l'Assemblée s'est concentré principalement sur trois grands problèmes. D'abord et avant tout le problème du développement. Elle y consacre chaque, printemps un débat qui se fonde sur l'examen annuel des politiques d'aide au développement préparé par le Comité d'Aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (O.C.D.E.). En second lieu, l'Assemblée a porté une attention soutenue aux problèmes de commerce international.

En troisième lieu, l'Assemblée s'est intéressée à rétablissement de rapports plus étroits avec l'Amérique latine. Elle a consacré, l'an dernier, deux débats aux progrès de l'intégration économique de ce continent. Lors du dernier de ces débats, qui a eu lieu en septembre, le Secrétaire Général de l'Organisation des Etats Américains, le Dr. Mora, a pris la parole. Des contacts directs avec des parlementaires d'Amérique latine seront établis au cours de la session de septembre 1968 de l'Assemblée. Différents pays européens entretiennent traditionnellement d'étroites relations avec certains pays d'Amérique latine. Ce qui est nouveau, c'est la tentative de nouer un dialogue entre continents, en l'occurrence entre l'Europe et l'Amérique latine dans leur ensemble. Comment cette action cadre-t-elle avec les Nations Unies ? La réponse tient en deux mots : fort bien. Les fondateurs des Nations Unies n'avaient-ils pas conçu, pour assurer l'organisation de la paix mondiale, une structure à deux étages où les Nations Unies seraient complétées par une série d'organisations régionales ? Dans son discours devant l'Assemblée, en mai 1966, M. Thant a expressément déclaré qu'il considérait le Conseil de l'Europe comme une organisation régionale au sens de la Charte des Nations Unies. Cette reconnaissance par le Secrétaire Général des Nations Unies du rôle de l'Assemblée comme organe parlementaire d'une organisation européenne régionale implique pour elle le devoir d'établir des rapports avec les autres organisations régionales.

## LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNAUTE CONNAIT UNE AUDIENCE CROISSANTE

Jean Fontanille, 71 ans, président-directeur général de Bailly et membre du comité directeur du C.N.P.F., appartient depuis sa création à l'une des institutions les plus discrètes de la Communauté européenne: le Comité Economique et Social. Celui-ci compte 101 conseillers (24 pour l'Allemagne, la France et l'Italie; 12 pour la Belgique et les Pays-Bas; 5 pour le Luxembourg), répartis en trois groupes : 1° représentants du patronat; 2° syndicalistes; 3° professions libérales, artisans, agriculteurs. Nous avons demandé à Jean Fontanille de faire le bilan des dix années d'activité du Comité Economique et Social.

«Nous sommes avant tout des hommes-relais, des traits d'union entre l'Europe et les partenaires sociaux. Plus de la moitié des conseillers jouent un rôle important dans les diverses organisations professionnelles ou syndicales de leur pays respectifs : au sein de ces institutions, ils sont les défenseurs de la cause européenne et contribuent à l'élargissement de débats qui risqueraient autrement de se dérouler derrière le huis clos des frontières. Par contre, lorsque les conseillers siègent à Bruxelles, ils attirent l'attention des organismes communautaires sur les aspects nationaux des problèmes dont ils ont à traiter. Cela ne veut pas dire pour autant que le Comité Economique et Social

soit une arène où s'affrontent les chauvinismes. Bien au contraire. Sans doute étudions-nous d'abord les dossiers sur le plan national: en ce qui concerne la France, par exemple, les trois groupes se réunissent à Paris avant les séances

*Il nous a paru intéressant de joindre à l'article précédent sur le rôle de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le court article suivant sur le Comité économique et social de la Communauté Européenne, paru dans la revue « Communauté Européenne » (n° août-septembre 1968). Nous remercions le Service d'information des Communautés Européennes de nous en avoir donné l'autorisation.*

plénières du comité et appellent en consultation des fonctionnaires de divers ministères. Mais il ne s'agit là que d'une information et non de l'élaboration d'une stratégie commune car les conseillers sont désignés et siègent à titre personnel... Une fois à Bruxelles, ils se réunissent d'ailleurs le plus souvent par affinités économiques et sociales, sans tenir compte de leurs différences nationales : patrons d'un côté, syndicalistes de l'autre, professions libérales, commerciales et agricoles d'un troisième. De toutes façons, en séance plénière ou au sein des différents groupes de



travail, les questions sont réglées dans un esprit essentiellement communautaire. Des réactions typiquement nationales n'apparaissent guère que lorsque sont traités les problèmes agricoles.

L'expérience m'a également montré que des opinions divergentes apparaissent surtout entre le premier et le second groupe, c'est-à-dire entre les chefs d'entreprise et les syndicalistes, tandis que le troisième intervient comme arbitre.

#### Des mandats personnels

Notre activité s'articule en séances plénières, qui ont lieu pratiquement tous les mois et durent habituellement deux jours, préparées par les délibérations des sections spécialisées de trente à quarante personnes qui jouent le rôle de commissions parlementaires et sont elles-mêmes subdivisées en groupes de travail. De plus, des sous-comités ont été créés pour traiter de questions qui débordent le champ des sections spécialisées: ainsi la conjoncture ou l'évolution à moyen terme de l'économie européenne...

Le Comité Economique et Social est généralement saisi d'un problème au cours de la période préparatoire qui se situe entre l'initiative de la Commission et la décision du Conseil de Ministres. Son bureau l'affecte alors à une section qui forme en son sein un groupe de

travail de quelques personnes avec un président et un rapporteur — généralement un spécialiste de la question et, de préférence, quelqu'un d'une nationalité différente de celle du président. De ses délibérations résulteront un rapport et un projet d'avis. En séance plénière, ils feront éventuellement l'objet d'amendements, puis seront soumis au vote sur appel nominal. Le nom de chacun, avec mention de son vote, figure au bas de l'avis afin de bien marquer le caractère personnel des mandats détenus par les conseillers; de plus, si une minorité présente un point de vue différent, il en est fait expressément mention. Tous ces travaux se déroulent en étroite collaboration avec la Commission.

#### L'amorce d'une démocratie économique

Le Comité Economique et Social de la Communauté s'est taillé peu à peu une place influente. A l'origine, il fut conçu comme un prolongement, sur le plan européen, des Comités économiques et sociaux existant dans les différents pays. Mais les Allemands se montraient quelque peu réticents car ils ont gardé un mauvais souvenir de l'activité de cette institution à l'époque de Weimar, lorsqu'elle s'était mêlée de questions politiques.

Aussi avons-nous procédé avec prudence, sans sortir de notre rôle.

Notre ambition n'est pas de devenir des sénateurs, mais de jouer un rôle analogue à celui du Conseil économique néerlandais, constamment consulté par le gouvernement des Pays-Bas dont il a l'oreille. A vrai dire, nous ne sommes pas loin d'avoir atteint ce résultat. Très souvent, la Commission et le Conseil de Ministres modifient leurs projets en fonction de nos délibérations. Ils nous soumettent des problèmes pour lesquels le traité ne leur impose pas l'obligation de nous consulter.

Compte tenu de notre audience croissante, nous souhaitons sortir de l'état de minorité où nous nous trouvons encore. C'est ainsi que nous ne sommes pas maîtres de notre règlement, qui doit être approuvé par le Conseil de Ministres. C'est lui également qui décide si nos avis seront ou non publiés. Fort heureusement, il y est le plus souvent favorable et les quelques deux cents avis que le Comité a émis depuis sa création ont contribué à créer une opinion publique communautaire. Ils sont l'amorce d'une démocratie économique à l'échelle de l'Europe et méritent d'être couronnés par une décision qui, à nos yeux, aurait valeur de symbole: celle de transformer le Comité en un Conseil.»



Les services offerts par la société Tannoy sont basés sur l'expérience pratique acquise à partir de conférences internationales de tous genres. Ils garantissent les avantages qu'offrent un matériel sûr, de notre propre fabrication — une mise au point dans nos laboratoires de recherches — des techniciens spécialisés, officiellement certifiés de toute confiance et possédant une connaissance étendue de la procédure des conférences.

#### SERVICES DISPONIBLES POUR CONFERENCES ACHAT · LOCATION A COURT ET LONG TERMES

- ★ Matériel pour interprétation simultanée
- ★ Radio ou avec fils
- ★ Cabines d'interprètes insonorisées
- ★ Amplification de son
- ★ Enregistrement et reproduction
- ★ Copie sur ruban à haute vitesse
- ★ Studio d'enregistrement pour la production de bandes avant-conférence ou de bandes publicitaires

**TANNOY RENTALS LTD** WEST NORWOOD LONDON S.E.27 · 01-670 1131

relations  
entre les organisations intergouvernementales  
et non-gouvernementales

relations  
between intergovernmental organizations  
and international non-governmental organizations

---

### Review of the Consultative Status of Non-governmental Organizations at United Nations

twenty eight pages of the September 1968 issue of the magazine were devoted, after other articles in earlier issues, to the important question of the replacement of the old arrangements concerning the consultative status of international non-governmental organizations (Resolution 288 B (X) of 27 February 1950 of the U.N. Ecosoc), by the new text adopted by the Economic and Social Council of the United Nations on May 23 1968 (Resolution 1296 (XLIV)). The Union of International Associations sent the text of the long editorial of the September issue to the Foreign Ministries of the States Member of the Economic and Social Council. The Secretary General of the UAI indicated in the editorial his anxiety at the attacks made upon NGOs by delegates from certain Member States. He also expressed concern with regard to a possible reversal of attitude on the part of NGOs in the future in their relations with the United Nations. He concluded with the hope that there would be an improvement in relations based on confidence and mutual respect arising from a better understanding of the effective role of

NGOs by Foreign Ministries of the States represented on the Economic and Social Council and its Committee responsible for NGO relations. The letter sent to Ministries of Foreign Affairs contained the following passages :

« We are sending you a copy of an editorial note we have just published in the UAI's magazine concerning the review of the consultative status of non-governmental organizations undertaken by the United Nations Economic and Social Council.

*In view of the full agendas of the Council and its Committees and of the many matters requiring the attention of your United Nations Delegation, we take the liberty of drawing to your attention the importance of the review at present being carried out by the ECOSOC Committee on Non-Governmental Organizations and the serious bearing this could have on the future support and contribution of NGOs to the work of the United Nations.*

*In our editorial note we have endeavoured to express our anxiety in measured but clear terms. Would you, perhaps, consider it opportune to recommend your*

*Representatives on the Economic and Social Council to follow closely the discussions dealing with the implementation of Resolution 1296 (XLIV) of 23 May 1968 ? We would be extremely grateful to you if any such recommendation could be given. »*

**Replies were received by the UAI from the following Member States: Belgium, France, Guatemala, India, Mexico, Philippines, United Kingdom, United States, Venezuela.**

**One was an acknowledgement of receipt of the letter, the others added:**

*"The matter will be given sympathetic consideration";*  
*"our representatives approach this review with a full awareness of and high regard for the contribution of non governmental organizations to the work of the United Nations";*  
*"notre gouvernement attache à cette question tout l'intérêt qu'elle mérite";*  
*"nous informons notre représentation permanente auprès des Nations Unies à New York de l'inquiétude ressentie par l'UAI en ce qui concerne la façon dont les nouvelles dispositions seront utilisées et attirons son attention sur l'importance des discussions relatives à l'application de la résolution 1296 adoptée par le Conseil Economique et Social, lors de sa 44e session";*

"I can assure you that our representatives are as closely concerned in the discussions on the implementation of Resolution 1296 (XLIV) as they were in the discussions that led up to its adoption". The UAI was also invited to send the two studies mentioned in the editorial; the first on national participation in international organizations published in the June 1968 issue; the second on the governmental sup-

port of international non-governmental organizations published in the July 1968 issue. The United Nations (E and S) Department of Foreign and Commonwealth Office of the British Government sent us "the text of the statement made by the United Kingdom representative in the Council when that Resolution was adopted" which we reproduce with their kind permission.

Nations itself. There are organisations concerned with economic, social, cultural, education, health, scientific, technological and a whole host of related matters; and, of course, there are the organisations dealing with the very important questions of human rights. The organisations take the form among others of groups of trade unions, associations of co-operatives, industrial and business groups, religious groups, youth movements, veterans associations, and social welfare bodies. They all have a common denominator: a will to promote the ideals set out in the U.N. Charter and a desire to co-operate with the Organisation.

## ITEM 18 : Arrangements for consultation with N.G.O.'s

### Statement by Mr. Alien in Plenary on 21 May, 1968

My Delegation listed with interest to the statements of yesterday and to-day by the representative of Sweden in introducing the report of the N.G.O. Committee (E/4485). We should like to pay tribute to the excellent work which Mr. Forshell has done, and the Committee under his direction.

2. I was very glad to hear the distinguished representative of the United States praise the work of the non-governmental organizations just now. My delegation shares his feelings.

3. The Conference of Non-Governmental Organizations in consultative status with the Council have suggested a definition of a non-governmental organization and I cannot improve on it: "A non-governmental organisation is a voluntary grouping of private individuals or of associations that have a common ideal and objective and have organised themselves nationally and internationally for their promotion through exchange of ideas and information,

and for common action". Voluntary organisations of this kind have existed for a long time in my country and some others and in the last two centuries they have spread very rapidly. The work of n.g.o.'s represents a long and fruitful history of experience in international co-operation. It predates the United Nations itself by a long time. Organisations such as, for example, the Anti-Slavery Society, which has its headquarters in the United Kingdom have been working since 1823 in the field of slavery and the slave trade for the same aims as the United Nations itself. Non-governmental organisations were closely associated with the League of Nations. They played an important part in the discussions at San Francisco when the Charter of the United Nations was being prepared.

4. The activities of non-governmental organizations are as varied as those of the United

5. The legislative basis for consultation between the Council and non-governmental organisations is set out in Article 71 of the Charter and the detailed arrangements for consultation were laid down in the Council's resolution 288 B (x) of 27 February, 1950. How has consultation worked in practice? As we see it it has provided a two-way channel of communication of considerable benefit and use to the United Nations. Non-governmental organisations have provided a good deal of specialised know-how and expertise to the United Nations at no cost to the Organisation. Many non-governmental organisations carry out projects, particularly in the developing countries, in such fields as health and medical services, social welfare, educations, vocational training, agriculture, the training of administrators and youth work. More particularly, in recent years, non-governmental organisations have offered their services in support of



large development projects, carried out by governments with the help of the U.N.D.P. and in this way supplement U.N.- assisted government programmes. Non-governmental organisations contribute in other ways to the work of the United Nations. Through replies to questionnaires, as requested by the Secretary-General when carrying out resolutions adopted by this Council and other organs, and through the submission of statements on items on the Council's agenda or its subsidiary bodies, particularly the functional commissions, non-governmental organisations have helped in the preparation of many studies and reports. They have provided information on a whole range of problems based on their experience in the field. On the other hand, non-governmental organisations have been the main channel through which information on the United Nations reaches the general public. I am thinking here particularly of the valuable work done by the United Nations Associations in many different countries. My delegation consider it is very important therefore that we should not do anything which would set at risk the continuing help that non-governmental organisations can provide to the United Nations.

6. My delegation recognises, however, that in recent years the operations of certain non-governmental organisations have given cause for concern. That is why the United Kingdom has co-operated in the review called for in the Council's resolution 1225 (XLII), of the criteria governing the admission of

non-governmental organisations to consultative status as well as the arrangements for consultation with these organisations. I should now like to give my delegation's comments on the revised criteria and arrangements which the N.G.O. Committee (of which the United Kingdom, is a member) has recommended to replace those set out in resolution 288 B (X). At the Committee's meeting on 3 May it was agreed that the adoption of the text did not commit Delegations in the Council or inhibit them from re-opening any aspect of the new arrangements.

7. I should like first of all to say that we are somewhat concerned that non-governmental organisations have had so little time to comment on the provisions in the draft resolution which are of so much interest to them. The report of the N.G.O. Committee containing the draft resolution could not be issued until 6 May and it was only then that it came officially to the notice of the non-governmental organisations. They have therefore had very little time to consider it and to let us have their views. My delegation was struck by the fact that at the meeting of the N.G.O. Committee held on 17 May to hear non-governmental organisations express their views with regard to this item on our agenda, two organisations were not able to make statements, since they had not had sufficient time to consult their members and were not in a position to comment. I should like now to comment on those paragraphs in the draft resolution about which my delegation has misgivings.

#### **Paragraph 4.**

The use of the word "shall" in the second sentence seems to us to carry the risk that particular non-governmental organisations will be obliged to form joint committees in order to be able to enjoy consultative status. My delegation shares the interpretation of this paragraph which the distinguished representative of the United States has just stated.

#### **Paragraph 8.**

As the United Kingdom delegation in the N.G.O. Committee explained, it is our view that the second sentence in this paragraph should be deleted. This would be partly in the interest of clarity since the first and third sentences of this paragraph adequately cover the position as regards contributions to organisations from non-members. We are also concerned that the inclusion of this sentence would involve non-governmental organisations in a great deal of meaningless paper work in compiling information about voluntary contributions and unreasonable load on the Secretariat as regards the processing and storing of such information. Many contributions by members of the public to non-governmental organisations are in small amounts and are collected in such a way that it would not be feasible to keep records, e.g. street corner collections. Four of the non-governmental organisations who gave their views to the N.G.O. Committee last week made the point that many donors wish to remain anonymous and in some cases, insist on anonymity as a condition for contributing. It would put non-governmental organisations



Mr. Emile van Lennep, Treasurer General of the Netherlands Ministry of Finance, has been

the OECD Council to succeed Mr. Thorik Kristensen as Secretary General of the OECD as from 30th September, 1969. (Photo OECD).

in a very embarrassing position if they were in effect to be asked to ignore such a condition. We therefore feel that it would be sufficient if voluntary contributions were only to be declared at the specific request of the N.G.O. Committee. Our understanding is that, as the Chairman of the Non-Governmental Organisations Committee said yesterday, the provisions of the "existing text" will be applied with common sense and discretion. We note that the distinguished representative of Japan has expressed the same thought.

On Paragraph 9, we share the view of the U.S. delegation that the essentially non-governmental character of organisations granted consultative status would be maintained.

#### Paragraph 17.

This paragraph causes the most difficulty as far as my delegation is concerned. In the first place, as one delegation argued in the N.G.O. Committee, organisations fighting violations of human rights in a single state or a restricted group of states should not, as at present provided for in the first sentence of this paragraph, be debarred from consultative status. Secondly, there are other violations of human rights besides apartheid and racial intolerance which are important and this is not really recognised in the second sentence of this paragraph.

Thirdly, while efforts were made in the N.G.O. Committee to remove any possible contradiction between the first and second sentences, we still feel that an element of contradiction remains. It is difficult on the one hand to say that the interest of an organisation in the field of human rights should not be restricted to the situation in a single state and, on the other, to say that special consideration shall be given to applications for consultative status from organisations combatting apartheid. In addition to these general objections, my delegation is particularly concerned at the implication in this paragraph, evident by the use of the word "other" in the last sentence, that colonialism is by definition a gross violation of human rights and fundamental freedoms. My Government's policy of guiding our few remaining non-self-governing territories towards full self government - a policy which is described in the U.N. context as "colonialism" - cannot possibly be regarded as a gross

violation of human rights and fundamental freedoms. My delegation cannot support this paragraph as it stands.

Paragraph 35 and 40 (b).

My delegation would prefer that the periodic review of non-governmental organisations in general and special consultative status should take place at intervals of at least five years. We will not press our views again on this point, but we do attach importance to the understanding reached in the N.G.O. Committee and referred to by the Chairman of the Committee in his statement this morning that in conducting periodic reviews the Committee should not attempt to deal with all the non-governmental organisations in a single batch, but should consider one quarter of them each year. It would follow that in order for the information submitted to the Committee to be up-to-date reports would be requested from one quarter of the non-governmental organisations each year instead of from all of them in a single year.

#### ONU ET AFRASEC

M. Mohammed Rifaat, Secrétaire général de l'Organisation afro-asiatique de coopération économique (AFRASEC), et membre du Comité de l'UAI, a eu en novembre des entretiens au Siège de l'ONU à Vienne en vue de compléter la mise au point d'un programme détaillé d'action commune. On prévoit, notamment, de créer des groupes nationaux chargés de recueillir des informations sur les secteurs industriels à développer et de désigner des agents locaux de liaison ou

créer des centres qui rempliraient le rôle de correspondants dans le réseau d'information industrielle de l'ONUDI. Les discussions ont également porté sur les opérations hors siège de l'Organisation et sur la création et le rôle des comités nationaux pour l'ONUDI.

(Bulletin d'information ONUDI)

## UNESCO

### ALPHABETISATION

Le Conseil consultatif international de liaison pour l'alphabetisation, dont le Conseil exécutif a approuvé la création à sa 72e session, a tenu, au cours de sa deuxième session, examiné entr'autres les activités des organisations non gouvernementales en faveur de l'alphabetisation.

Les observateurs des ONG représentées à la réunion ont fourni au Comité des renseignements sur leurs programmes et sur les possibilités futures de coopération avec l'Unesco. Parmi les avantages et les ressources qu'offrirait cette coopération, il ya la possibilité de fournir des maîtres, des travailleurs bénévoles (notamment des étudiants et des jeunes) et des locaux pour le travail d'alphabetisation. Le nombre d'instructeurs qui pourraient se proposer ainsi aurait une importance capitale lorsque le programme mondial passera du stade expérimental au stade de l'effort massif. Le Comité a reconnu que c'est surtout aux ONG elles-mêmes qu'il appartient de coordonner leurs travaux dans le domaine de l'alphabetisation. Cette coordination est particulièrement importante à l'échelon national où l'on note un certain manque de liaison avec le programme expérimental. On a proposé

d'organiser, à la suite des travaux du présent groupe de travail des ONG, une table ronde à laquelle seraient représentés tant les ONG que les organismes d'assistance, afin d'examiner des questions comme la coordination, les moyens de coopération avec les gouvernements et la mobilisation des maîtres et des travailleurs bénévoles pour l'alphabetisation. On a mis l'accent sur l'importance de la situation et du rôle des ONG, qui sont placées entre les organismes gouvernementaux et intergouvernementaux d'une part et la masse de la population d'autre part, et l'on a souligné combien sont précieux leur souplesse d'action, leur enthousiasme et le fait qu'elles demeurent proches du stade des réalisations concrètes. On a toutefois estimé qu'il faudrait leur apporter une aide, notamment dans les domaines de la formation des instructeurs d'alphabetisation fonctionnelle et des techniques de conception et d'établissement des projets.

(Rapport final de la 2e session)

### FORMATION SPECIALE

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture a annoncé un plan de travail destiné à encourager et à aider les Etats membres dans l'organisation de programmes pour la formation spéciale. La réalisation du plan de travail de l'UNESCO a déjà commencé et elle comporte les points suivants :

- Une étude a été menée dans un certain nombre de pays membres afin d'obtenir une idée générale des besoins nationaux concernant la formation spéciale dans les pays en voie de développement d'Afrique, des Etats

arabes, d'Asie et d'Amérique latine.

- Une enquête a été menée avec l'aide de 33 commissions nationales et de 9 organisations non gouvernementales afin d'établir une liste des institutions et établissements des Etats membres offrant des possibilités pour des études et des recherches poussées dans ce secteur. Le Comité de la SIRH pour la Formation spéciale collabora à cette étude.
- Une étude comparée sur la législation concernant la formation spéciale a été commencée. Le questionnaire à employer est maintenant soumis à l'examen d'organisations internationales non gouvernementales compétentes, et l'étude sur les aspects législatifs de la formation spéciale sera menée dans quelque 25 pays spécialement sélectionnés.

(International Rehabilitation)



Mr. Benson Lane TIMMONS III  
OECD Deputy Secretary General  
(Photo Leo Jourdan for OECD)



UNITED NATIONS ASSEMBLY IN THE  
NETHERLANDS

From January 29 to February 1, 1969, the Model General Assembly of the United Nations was held at the Holiday Inn Hotel, near Leyden, Netherlands.

Participating in this model session were students from 26 different schools in Europe and the Middle East — American, international and local — coming from as far as Norway, Greece and Lebanon. Others came from France, Germany, Denmark, Austria, Switzerland, Italy and Great Britain. Seven schools in the Netherlands participated in this four-day seminar. The idea was originated by Paul Sand, a faculty member of the American International High School, The Hague. The Model United Nations was sponsored by the International Political Association —

IPA — and The Hague International School Council.

The IPA is an organization which has recently been founded at the International High School in the Netherlands. It was created to bring students together and to help them to be more active in International Politics. Hence the international seminar in the form of a model United Nations session was aimed at making the participants more aware of international affairs and the basic problems in striving for world peace. The average age of the 282 participants, of whom 80 were from countries other than the Netherlands, was 17 years.

The students played their rôles as delegates of the 114 members of the United Nations very seriously.

The General Conduct Rules — no alcoholic beverages, coat and tie, ladies suitably dressed — were strictly observed. In the Chair was Jim Farrel; Philip Sohm was acting as Secretary-General.

Distinguished guest-speakers were Dr. J. Vixseboxse, Permanent Representative of the Netherlands with the Council of Europe, and Mr. C.T. Moodie, Australian Ambassador in the Netherlands. Judges from the International Court of Justice, and the American Ambassador in The Hague showed their interest by attending some of the meetings. According to Miss Peggy Clemen, President of the International Political Association, this first Model United Nations session in Europe was an immense success.

## COOPERATION BETWEEN PRIVATE ENTERPRISE, GOVERNMENTS, CO-OPERATIVES AND NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS

An introduction to the main theme of the third Strasbourg Seminar on International Voluntary Service.

Man's pursuit of certain ends can mostly only be fulfilled via the creation of organisations. Ends vary widely: from earning an income to spending it on education or entertainment. Forms of organisation vary also, four groups of forms are mentioned above. The purpose of this article is to discuss the possibilities of cooperation between the above mentioned four types of organisations in fostering the social and economic development of developing areas. It will stress the aspects of private enterprise and it will attempt to focus on rural problems.

### Organisations' main elements.

Any organisation, whatever its form, involves the following basic elements:

- It has an end.
- It requires leadership or management.
- It involves people.
- It involves finance - i.e. spending and receiving money.
- It deals with assets, their creation or acquisition, their maintenance, and often also passing on assets to other organisations or people.
- It deals with contacts with other organisations - contacts having to do with cooperation of some form, or conflict.

Whatever the form of an organisation, some people will have to get the idea of setting it up in order to serve a certain purpose that they want to see served. Moreover, some people have to deal with each of the elements just mentioned. This goes for the family - that could be called the smallest civic group - as well as for an international industrial concern. Social and economic development means: the pursuit of many ends new to the population of the areas embarking on the process of development. Many ends can be thought of: new methods in agriculture, new

education, new transportation, marketing of products consumed locally so far etc.

Social and economic development therefore starts with a *group of people that are aware of many ends new to their area, and that are prepared and capable to do the work for the necessary organisations.*

In many a rural area finding such groups is very hard, because the mass of people is tied to a certain way of life - i.e. to the pursuit of a certain limited set of ends that were known for generations. In such communities the pursuit of new ends is risky, both for reasons of social prestige, and because economic reserves are often too small to take the risks involved in trying something new.

Could cooperation between the four forms of organisation mentioned in the title contribute to the solution of the basic problem? - i.e. making people aware of new ends, and finding and training the required people?

In many cases such cooperation does exist already - very often on an informal basis. Some understanding of such cooperation can be acquired once it is clear what are the main reasons for differences in form, and secondly what condition has to be fulfilled in order to make cooperation successful.

### Different ends - different forms.

The most important cause for differences in forms of organisation is: difference in purpose. The purpose of the four forms of organisation mentioned in the title of this paper could be defined as follows:

- Private industries have to earn money by producing goods and services for a market.
- Government organisations mostly perform services that cannot be made to pay their own way (like those of an industry) by being sold on a market. Financing such activities therefore takes place via taxes. In many cases governments have other tasks also - such as for instance in centrally planned economies. In such cases political or

other reasons explain the expansion of the field of activity.

— Cooperatives primarily have the purpose to serve a group of members with certain goods and services.

— Non-governmental, organisations (NGOs) can have a wide variety of ends; even including that of earning money (as e.g. in the case of an "investment club"). NGOs mostly perform services to the community (setting up schools) etc.

What conditions have to be fulfilled in order to make cooperation between the four groups successful?

#### **The condition for cooperation: Unity of Purpose**

Just as *unity in purpose* of a number of people can lead to the creation of an organisation, unity in purpose can lead to cooperation between a number of different organisations.

An example may clarify this point: A private enterprise in need of trained people in an area where it wants to establish a factory, will mostly seek cooperation with government entities or NGOs who aim at improving education. Cooperation can lead to an organisation in which different types of organisations are represented, all having the same end. However cooperation need not *necessarily* have to lead to the creation of an organisation.

#### **A lack of organisation - a problem in developing areas**

In many rural areas in developing countries the problem is a lack of local government and of NGOs with sufficient human and financial resources to deal with such matters. In such cases many industries found themselves forced to start their own training schemes. Once the area has advanced sufficiently, the training schemes are often brought under the authority of the local government and / or local NGOs. It is the very fact that local governments and local NGOs (if any) have insufficient human and financial resources, which causes great problems for the development of infrastructure, industry, agriculture and trade alike.

Private firms that plan to establish in an underdeveloped area are often saddled with organisational tasks and expenses that make it difficult to get "off the ground". When the Philips company started in the south of the Netherlands at the end of the 19th. century, that part of the country was in many ways underdeveloped. As a consequence no other way was left open to the company but to take up a number of tasks normally not belonging to the realm of a private industry; education, housing, some infrastructure,

medical care, entertainment (the last facility to induce intellectual workers to move from the more developed West of Holland to the highly provincial south). In short: if different organisations do exist in an area, their mutual contacts will soon lead to finding out what ends they could pursue in a common effort. However, it is just the lack of such organisations in many areas that makes the start of many activities very hard. So before unity in purpose come two other elements: *interest to pursue certain new ends, and resources - both human and financial.*

#### **Outside efforts**

The above makes clear why different organisations from *outside* the relevant rural areas mostly cooperate in order to overcome the deficiencies. In other words a combined effort of private enterprise and governmental, cooperative non-governmental organisations may induce social and economic development in a certain area. While an industry establishes a plant, non-governmental organisations and government see to infrastructure, medical care, education and entertainment. Cooperatives at the same time attempt to do their share in rural development, for instance in cooperation with such groups as "volunteer", religious and other voluntary organisations in building up agricultural extension services etc. All these efforts should aim at making use of locally available talents, finances and organisations and increasing those. *Such combined efforts have taken place and are taking place in many parts of the world, often "promoted" by one man or a limited group of people, foreign or local.*

It will not be necessary to combine such a multitude of efforts into one organisation. The contrary is true. Organisations will have to be tailored to the ends they serve, their mutual cooperation need not be brought into one super-organisation. That would inevitably lead to cumbersome procedures and delay. Division of labour holds true here. Coordination of activities can take place by means of regular contacts, that are almost inevitable if activities are restricted to a certain area. The relevant people will mostly see each other regularly, already due to the fact that only a limited group of people can afford the few modern types of entertainment available in such areas.

#### **Division of labour in creating a development climate**

So a climate for development often has to be created by taking certain facilities to an area that is to develop. As mentioned before, a division of labour between the four groups of organisations can be thought of. The

schematic representation of activities and organisations below may show that a number of patterns of division of labour can be thought of.

**Facility**

**Type of organisation that could take care of the activity**

	pri v.	govt.	coop.	NGOs
Infrastructure		•		
Civil service		•		
Education and training	+	•		•
Health	+	•		•
Transportation + communication	•	•	+	
Entertainment	•	+	•	•
Finance (mobilisation of funds and spending funds)	•	•	•	•
Distribution functions (goods and services)	•	+	•	+
Agricultural production	•	+	+	
Industrial production	•	•	+	

• most relevant type of organisation  
+ of secondary importance

This simple scheme already shows that a large number of different divisions of labour can be thought of, not only depending upon the type of organisation most suited, but of course also depending upon political philosophies that dictate certain preferences for certain types of organisations.

The division of labour over a number of organisations does not mean that certain people should not play an active role in a number of different organisations. A factory manager often takes an active role in the civic group that set up a school. A number of persons employed by the Philips company have set up a chain store on a cooperative basis to improve the distribution of goods needed for their households. It will often be so - especially during the initial stages of development - that a relatively limited group of people develops a large variety of initiatives and organisations. Later, that group will grow, as development produces more people that are interested and capable of taking such responsibilities.

**Do you come here often?**  
Only in the meeting season. And starting in June '69, the year-round meeting season will begin at the Bloomsbury Centre Hotel, Coram St., London, W.C.1. Social functions, exhibitions, business conferences, the Bloomsbury Centre will cater for the lot. Its London Suite alone is the largest custom-built area constructed in London for 30 years and will accommodate 1,200 people at any one time. Every kind of modern facility will be in-built (reversible wall panels to match the mood of the function, for example). There will be sub-hotel parking for 250 cars. For parties, a 3-course meal will start at 18/6 a head.

**Book now. Ring or write for full details to Andrei Eldon-Edington, Bloomsbury Centre Hotel, Coram St., London, W.C.1. Tel: (01) 637 1661**

**Centre Hotels**  
the Nation's fastest-growing independent hotel group.

## News from Associations

### A L'écoute des associations

La date de célébration du cinquantenaire de l'O.I.T. a été officiellement fixée au 29 octobre. A cette occasion, le Directeur général du B.I.T., M. David A. Morse, prendra la parole devant l'Assemblée générale de l'O.N.U., à New-York. Une cérémonie aura lieu simultanément à Genève.

Le Secrétaire général des Nations Unies a accepté de prendre la parole au cours de la 53<sup>me</sup> session de la Conférence internationale du Travail qui se tiendra à Genève, en juin 1969. Une cérémonie solennelle télévisée aura lieu au Palais des Nations, le 18 juin au matin. Trois orateurs prendront la parole : le Secrétaire général des Nations Unies, le Président de la Cour de justice internationale et le Président de la Confédération suisse.

(B.I.T.)

La Goodyear International Corporation vient d'annoncer la création à Orsay, près de Paris, d'un Centre de recherches techniques européen ultra-moderne pour les produits chimiques.

Le Centre comporte un laboratoire de recherches et d'applications rendu nécessaire par l'accroissement des activités de la division des produits chimiques de Goodyear en Europe. Il servira également de centre professionnel et de formation pour le personnel de vente.

Si nous mentionnons ce fait, ce n'est évidemment pas parce que ce Centre serait le premier du genre, créé par une des grandes sociétés multinationales à but lucratif, ou parce qu'il serait le dernier du genre. Au contraire, nous voulons par cette annonce, souligner que l'on verra dans les années à venir s'établir un nombre croissant de ces centres de recherches à caractère international et qu'il convient d'en tenir compte dans les études sur les politiques scientifiques et aussi dans l'établissement des programmes de recherches des organisations internationales non gouvernementales.

Le 20 décembre 1968, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution suivante 2460 (XXIII) :

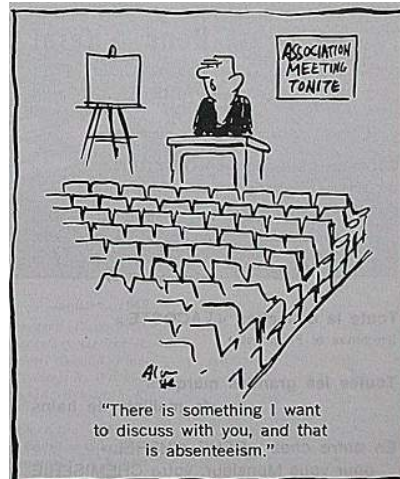
**RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT**  
L'Assemblée générale.  
*Rappelant* la Résolution 1353 (XIV) du Conseil Economique et Social intitulée « Participation des jeunes à la coopération internationale » du 2 Août 1968, qui reconnaît que l'enthousiasme et l'énergie des jeunes de partout, dans leur souci de paix et de justice, peut largement contribuer à la réalisation des idéaux et des objectifs des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne le développement économique et social et les droits de l'homme.

*Rappelant* en outre la Résolution I (XIX) de la Commission pour le Développement social intitulée « Développement et utilisation des ressources humaines » qui recommande, entre autres, que soit accordée la priorité aux projets qui permettent de s'assurer la participation populaire aux travaux de développement et qui entraînent plus activement tous les groupes de la population;

*Convaincue* que les Nations Unies peuvent satisfaire judicieusement aux besoins qu'éprouvent les individus, et en particulier les jeunes-quels que soient leur pays, leur classe, leur race, leur religion, leur sexe, leur âge, leur niveau économique ou leur rang social-, à consacrer une certaine période de leur existence à la cause du développement, et qu'elles peuvent leur fournir les véritables moyens de convertir leur souci du prochain en une force effective au service du progrès économique et social à travers le monde;  
*Prie* le Conseil Economique et Social d'étudier la possibilité de créer un corps international de volontaires pour le développement et d'inclure si possible dans son rapport annuel à l'Assemblée générale à l'occasion de sa 24<sup>ème</sup> session, les conclusions appropriées et les recommandations découlant de cette étude.

La proposition a été présentée par le Représentant Permanent de l'Iran auprès des Nations Unies. Le projet de résolution a été soutenu par la Grèce, l'Iran et le Pakistan.

(Traduction non-officielle du texte des Nations-Unies)



DECEMBER 1968 ASSOCIATION MANAGEMENT



**Korrigan**  
BOUTIQUE

**Eliane d'Hérel**  
14, av. Victor Hugo  
PARIS 16<sup>e</sup> 704-59-72

**René d'Hérel**  
26 rue du Four  
PARIS 6<sup>e</sup> 326-81-34

Vous trouverez dans nos deux magasins :

**Toute la collection « KORRIGAN »**  
(Hommes et Femmes)

Pulls - Robes - Ensembles - Tailleurs -  
Manteaux - Prêt à porter en Laine  
Soft, Aquilon, Cachemire, Soie, Laine  
Anglaise, Fil d'Ecosse, Jersey

**Toute la collection « LACOSTE »**  
(Hommes et Femmes)

**Toutes les grandes marques  
de maillots de bains**

En outre chez « RENE d'HEREL »  
pour vous Monsieur, votre CHEMISERIE

Au XIX<sup>e</sup> siècle. Jules Verne écrit « De la Terre à la Lune ». Son illustrateur de l'édition, Hetzel, crée une cabine spatiale qui ressemble à un bureau d'érudit.

Déjà un chien voyage dans le cosmos, mais avec son maître. Jules Verne y parle du lancement vers la Lune d'un engin ayant trois hommes à bord, depuis une base de départ qu'il situe à 160 kilomètres seulement de Cap Kennedy, près de Tampa. Il en fixe le début un 1<sup>er</sup> décembre et son retour à la surface de l'océan Pacifique le 29 décembre. « Apollo 8 » a été lancée le 33 décembre et a amerri le 27 décembre. La vitesse initiale de l'engin imaginé par Jules Verne était de 40.000 kilomètres-heure, alors que celle d'« Apollo 8 » au départ, a été de 38.720 kilomètres-heure. Parmi les trois occupants du projectile de Jules Verne figure un Français nommé Andan. Ce nom ressemble à celui de William Anders !

L'engin imaginé par Jules Verne est un tube de fonte doublé d'aluminium de 3 m 65 de long et pesant 5.547 kilos. « Apollo 8 », dont l'intérieur est en alliage d'aluminium, mesure 3 m 65 de long et pèse 5.621 kilos.

Jules Verne avait imaginé enfin que ses astronautes tournaient à 40 kilomètres de la Lune. Borman, Lovell et Anders ont tourné à 112 kilomètres de l'astre.

(Union Culturelle Française)

At the XVII OPEC Conference, Dr. Elrich Sanger, born on 14 January 1927, in Gorontalo, Indonesia was appointed Secretary General of the Organization of the Petroleum Exporting Countries for a period of one year, effective January 1, 1969.

In 1968 the United Nations issued 1.738 tons of documents totalling 526 million pages. Mr. Jiri Nosek, under secretary-general for conference services, gave this estimate — to the nearest ton — at a press conference at headquarters at New York. He emphasised that the UN was reducing its documentation to follow a resolution of the General Assembly in 1966. So far it has only managed to hold the line. At the same time, the enterprise offers promise : if Mr Nosek and his department succeed, even the governments of the most advanced countries will want to know how they do it.

(Times)

La Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1965, est entrée en vigueur au début de janvier 1969 à la suite de sa ratification par la Pologne, le 27<sup>e</sup> Etat à y avoir accédé.

Les Etats parties à cette convention s'engagent à abolir toutes les lois discriminatoires, à interdire tout acte de discrimination raciale, qu'il soit le fait d'un individu ou d'une organisation, et de prendre toutes mesures appropriées pour empêcher la diffusion d'idées basées sur la supériorité ou la haine raciales.

(INFORMATIONS UNESCO)

Mr. Louis Ruppert retired from the post of General Secretary of the International Electrotechnical Commission on 31st January 1969, The Council of the International Electrotechnical Commission has appointed Mr. Clifton J. Stanford to succeed Mr. Ruppert.

Un traité international qui réglementerait, à l'échelon mondial, l'emploi des stimulants, des tranquillisants et des hallucinogènes, tels que le LSD, est étudié par la commission des stupéfiants de l'ONU, qui a tenu récemment sa troisième session à Genève. Contrairement aux stupéfiants classiques (opium, cocaïne, etc.), ces substances ne sont pas encore soumises à un contrôle international.

(INFORMATIONS UNESCO)

La « Division des Relations avec les organisations non gouvernementales » joue un rôle très important au sein de

la Direction Générale de l'Agriculture de Bruxelles puisque c'est elle qui est responsable du bon « passage » de l'information entre la Commission et les professions, et ceci dans les deux sens.

Son nouveau titulaire, M. Pierre PIGNOT, connaît bien la profession. Originaire de la Nièvre, il est Ingénieur Agricole (Grignon), il a débuté dans les organisations professionnelles agricoles avant de faire carrière à la Commission où il était responsable jusqu'à ce jour des problèmes de formation. Sur son bureau un dossier important pour sa prise de fonction : le Mémoire Mansholt.

Ceux qui connaissent Pierre PIGNOT savent tout le prix qu'il attache à l'aspect humain des problèmes, en le nommant à ce poste la Commission a certainement pris cela en considération.

(Union Agriculture Presse)



*BOARD OF DIRECTORS OF ROTARY INTERNATIONAL — January, 1969*  
*At head Table : President Kiyoshi Togasaki, Tokyo, Japan (center); First Vice-President William C. Carter, Battersea, England (left); General Secretary George R. Means, Illinois, U.S.A. (right); (continuing in clockwise direction) Second Vice-President Edwin G. Bracher, Houston Heights, Texas, U.S.A.; Kenneth E. Wacker, Winter Park, Florida, U.S.A.; Kanejiro Matsumoto, Yahata, Japan, Benjamin R. Guss, St. John, New Brunswick, Canada; J. P. Duminy, Rondebosch, Cape Town, South Africa; W. Jack Davis, Hamilton, Bermuda; President Elect (for 1969-70) James F. Conway, Rockville, Centre, New York, U.S.A. ; Carlos Canseco Gonzales, Jr., Monterrey, Nuevo Leon, Mexico; Ove Arkil, Haderslev, Denmark; G. Robert Allison, Fergus Falls, Minnesota, U.S.A.; Michel O. Alexandre, Alençon, Orne, France; Third Vice-President Rex Webster, Lubbock, Texas, U.S.A.*

# ADMINISTRATIVE TECHNIQUES

## WORKSHOP MEETING OF INFORMATION OFFICERS OF THE ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION

January 14 to 17, 1969 : Manila

Opening Statement by Secretary General of APO (extracts)  
Summary of Conclusions on APO Information Program

### Opening Statement

1. Fourteen months ago, representatives from APO member countries met to discuss the APO Five-Year Plan. Now we are in the first month of this Five-Year Plan, and it is most appropriate that this meeting — the first regional meeting of the Five-Year Plan period — is devoted to laying down an expanded and effective information programme to support the numerous projects planned for the coming years. It is also the first instance since the inception of the APO for officers of the various national productivity organizations responsible for information work to gather together and discuss information programmes from a regional approach.

2. Since the success of the Five-Year Plan will depend very heavily on a well-planned information programme, the results of this meeting will be of great significance to the productivity movement in Asia. You have therefore heavy responsibilities on your shoulders to make this meeting successful.

3. The importance of information programmes is to some extent understood by all. Sometimes, however, there are doubts as to exactly how important they can be. This is because people think of information work in terms of publicity, be means of which the general public is informed of the past, current and future activities of an organization through mass communication media. In the case of the APO, such information to the public helps to create productivity consciousness. Apart from and beyond that, however, its role remains a vague concept, even to many leaders of the economic development movement. I think it is your duty to convince your peers, your associates and your leaders that information work does not stop at and is not limited to general publicity. You should take action to be sure they fully understand that APO conducts numerous regional training programs, and that each of these programmes needs technical resource materials in printed and audio-visual forms to make them most effective. You should make sure your associates understand that national productivity organizations in each of the member countries are conducting their own programmes; and such programs need similar materials; and should be able to capitalize on the outstanding course outlines, leaders' guides, texts and manuals developed in other lands.

4. There is a constant demand for material outlining new developments, concepts, advanced skills and techniques in advanced countries in management practices and in the

numerous technological fields which may be adopted or adapted by the Asian countries to improve their productivity. These materials must be made available to all of the APO member countries. I think that a realization of the potential and the promise in such modern resource materials would change people's attitude toward information and resources in the non-personal media.

5. Thus general publicity is only one aspect of the totality of information work. The other aspect consists of generating, introducing and exchanging technical resource materials to meet training, self-development and other needs. Such needs must be identified continuously so that the right kind of information is supplied to the right people.

6. The results of such information work must be evaluated regularly so as to formulate future plans based on carefully-appraised results.

7. This, then, is what we are here for : — on the one hand, to assure an information programme to publicize the activities of the APO and thus to create productivity consciousness within the region; on the other hand, to identify the needs of both regional and national training programmes; to devise means to support these needs; to exchange information and experience to assure optimum utilization within the region; and to do continuous evaluation work. Such a general and technical information programme, to be worked out by you, will be of tremendous importance to the economic well-being of the peoples of Asia.

8. Why am I so confident that an APO regional information programme will enhance the economic development in our member countries? This is because there are so many tangible and foreseeable results to be achieved...

### Role of APO

1. The APO Secretariat should develop an expanded audio-visual activity for the NPO's in 1969 and also provide expert assistance to them.
2. Immediate steps should be taken by the APO Secretariat to organize a training project for the information personnel of the NPO's on the methods of full utilization of promotional and technical literature.
3. The APO Secretariat should consider the installation of a telex system to facilitate faster communication between APO and NPO's.
4. The APO Secretariat should dispatch an information officer to visit each member country every year to appraise the Secretariat fully on the latest situation in each member country regarding information matters.
5. A further workshop of the officers in charge of information matters in various NPO's be organized by the APO

Secretariat sometime early next year, as a followup to the meeting held in Manila on especially the practical implementation of audio-visual programs of the JPC. 6. The meeting recommended the publication of the proposed quarterly journal entitled "Asian Productivity in Action."

#### **Role of NPO'S (National Productivity Organizations)**

- 1- In each NPO, an information division or section should be established. Until such is established, a person in the NPO should be designated to facilitate and expedite the regular supply of information to APO.
2. The NPO should consider appointing a counterpart of the Information Officer of the APO Secretariat and permit him to carry out direct correspondence, regarding information matters.
3. In connection with the proposed publication, "Asian Productivity in Action," it is recommended that the NPO's should supply at least 6 articles within the next two months, so that adequate materials for the first three issues of this journal can be built up.
4. For wider dissemination of knowledge at national level the NPO's should seek necessary resources to undertake the translations of APO technical publications into the required languages.
5. In order to ensure that both the NPO and APO publications particularly those manuals for APY are distributed among those who might be directly benefitted, it was recommended that the NPO's should take appropriate steps for establishing effective distributing channels in each member country.

#### **Policy matters**

1. Expansion of Information Activities — The need to expand the Information Division of the Secretariat as well as the Manila Unit was strongly felt in order to strengthen the Regional Information Program, in terms of additional manpower and facilities. Details of this expansion plan will be supplied later.
2. Pricing and Distribution
  - a. It is recommended that publications of promotional and general nature be distributed to the member countries free of charge. Publications of a technical nature, like training manuals and other training materials, could be priced and sold.
  - b. For certain publications in English of technical literature of general interest to the region, the printing and distribution may be entrusted to commercial publishing houses. The rights to publish these materials in other languages should be reserved by the APO Secretariat. In both cases, a limited number of free copies should be supplied to the NPO's of member countries by the APO.
  - c. As a means to raise revenues, it is recommended that the Workshop Meeting in New Delhi may consider seriously the question of permitting advertisements to be included in some APO publications.
  - d. As an alternative to the above method of raising revenues to finance the expanded information program, it is recommended that an increase of membership contribution from member countries be considered.

#### **Programs for APY**

1. The APO Secretariat should assist the NPO's in the production of audio-visual aids, particularly films, in the form of monetary assistance, raw films and expert guidance when necessary.
2. NPO's member countries may consider participation in local industrial fairs.
3. NPO's should take further active steps at an early date to promote the issuance of special APY stamps, sponsor essay and poster contests, and productivity awards.
4. The APO should expedite action in the production of sample kits.
5. As the effective implementation of APY programs requires sufficient financial support, it was requested that APO should take up this matter with the member governments so that adequate financial resources could be made available to NPO's.

The meeting further decided that a summary of the decisions and recommendations reached during the course of the deliberations of the meeting and incorporated in the daily record of proceedings and views should also be placed, along with the above, before the New Delhi meeting. This summary as approved by the meeting is as follows :

#### **General :**

1. The meeting agreed that the need for technical resource material in the region should be identified continuously. Condition permitting, an officer from the APO may go around the different NPO's to find out, purely from the operational point of view, their needs and the types of materials required by them.
2. The results of such information work must be evaluated regularly so as to formulate future plans based on carefully appraised results. In this connection, it was considered necessary to introduce a feedback system on the utility of publications.
3. The establishment of an Information Exchange Network within the region is urgently required for the collection and dissemination of both general and technical information. In this connection, a more effective twoway direct link between the NPO's and the APO and its Manila Unit should be established to assure continuity in the flow and interchange of information.
4. What the APO and its Information Unit had prepared as Information projects for implementation in the immediate future represent an ambitious program which they could not hope to accomplish without the NPO's positive cooperation and support.
5. The need of avoiding duplication of efforts within the region was particularly stressed.
6. The publications of individual member country should be made available at least in specimen copy to other NPO's and the APO should arrange for inter-communication on this topic.
7. National training programmes and their course contents organized or planned by the NPO's should be assembled by the APO and where possible, the publication of these in a more exhaustive way should be arranged.
8. The need to expand the Information Division of the APO Secretariat as well as the Information Unit in Manila was also felt in order to strengthen the regional information programs and answer the specific needs of the NPO's.

(Asian Productivity)



**Canada**

Nous avons reçu les comptes rendus français et anglais du premier Colloque sur les Congrès au Canada, tenu à Ottawa les 12 et 13 août 1968. La centaine de pages reproduisant les rapports soumis à ce colloque et les résumés de discussions sont très révélatrices à la fois d'un grand désir de promouvoir le Canada comme siège de congrès et d'un manque de contacts avec les vraies institutions qualifiées, du moins pour la plus grande partie des réunions internationales, à savoir les organisations internationales. Les participants du colloque étaient d'ailleurs exclusivement des directeurs ou conseillers des Offices de tourisme, des bureaux de congrès des municipalités, des représentants d'hôtels ou de compagnies de transport, du Canada, plus trois observateurs d'une revue américaine et un directeur des comptes d'une firme américaine de publicité. « Pour apprendre le latin à John, il faut connaître John ». Pour inviter les congrès internationaux, il faut connaître les organisations internationales.

**Three years in advance instead of 2**

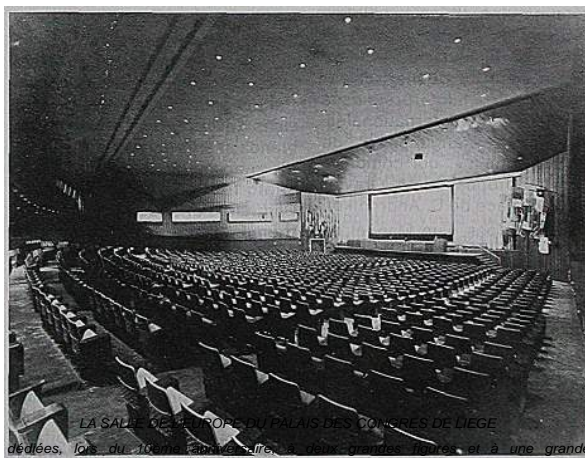
The 29th Congress of the International Skat Club Association decided that the choice of the venue of the next Congress will

be made 3 years in advance instead of 2 and that the proxies of delegates to meetings must be received 60 days in advance.

**Le Palais des Congrès de Liège a 10 ans.**

« Un Palais des Congrès est, par définition, une entreprise vivante. Celui de Liège l'est tout particulièrement. » Cette citation est de M. Maurice Destenay, Ministre d'Etat, Bourgmestre de Liège. Elle est extraite

du discours qu'il prononça aux cérémonies qui entourèrent le 10ème anniversaire du Palais des Congrès de la ville mosane. En effet, depuis que ce Palais a été construit et inauguré, en pleine euphorie de l'Expo 58, il n'a jamais cessé, d'année en année, d'augmenter son activité générale. Les derniers chiffres parlent d'eux-mêmes : 721 manifestations en 1968 pour 639 en 1967, soit 12,8 % d'augmentation. Si l'on n'envisage que les



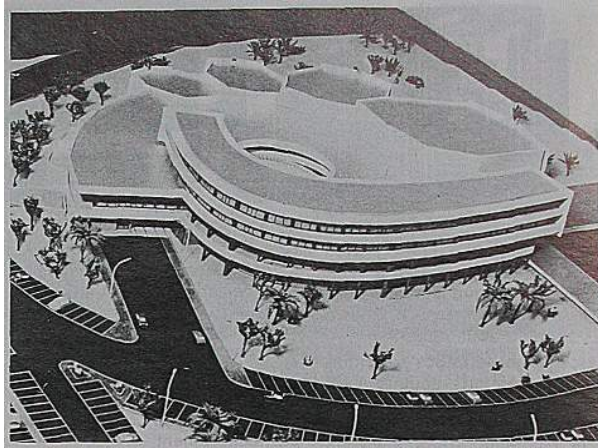
LA SALLE DE L'EUROPE DU PALAIS DES CONGRÈS DE LIÈGE dédiée, lors du 10ème anniversaire, à des manifestations et à une grande idée. La Salle de 200 places s'appelle à présent « Salle Charles Rogier » ; celle de 500 places, « Salle Reine Elisabeth - et la salle de 1.000 places porte désormais le nom de « Salle de l'Europe » pour montrer le souci constant qu'ont les Liégeois d'être à l'avant-plan de la construction européenne. (Europhoto)

congrès, l'accroissement est plus élevé encore, il est de 19,7 % (85 congrès contre 71 en 1967).

L'avenir de ce que les Liégeois appellent leur « Grand Bateau du bord de Meuse », s'annonce comme un nouveau bond en avant car l'on sait depuis peu qu'une grande société américaine, séduite par le site liégeois, a décidé de construire un hôtel ultra-moderne de 300 chambres dans le magnifique parc qui entoure le Palais des Congrès.

L'interprète

Universitaire, interprète professionnelle hautement qualifié, ancienne secrétaire générale de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (A.I.I.C.), membre de l'UAI, directrice de la section « Interprétation » à l'Ecole d'Interprètes et de Traducteurs de la Sorbonne, Mme Danica Seleskovitch vient de publier un ouvrage intitulé « L'Interprète dans les conférences internationales. Problème de langage et de communication », qui comporte un avant-propos de M. Gravier et une préface de C. Andronikof. Il ne s'agit pas d'un Manuel de l'Interprète. L'auteur s'adresse au public lettré pour lui expliquer l'interprétation en analysant le mécanisme psychologique de cette opération complexe. Les séminaires à l'hôtel. Le premier ensemble hôtelier français destiné aux stages et séminaires ouvrira ses portes en septembre 1970, à Poigny-la-Forêt, sur un terrain de 10 hectares. Ce secteur encore inexploré en France est riche de promesses : les entreprises industrielles ont de plus en plus recours aux stages pour la formation et le recyclage de leur personnel,



Palace of Congress located in Torremolinos, Costa del Sol (Spain)

et l'hôtellerie traditionnelle n'est pas préparée à les accueillir. Les 120 chambres, les 12 salles de conférence, l'auditorium de 200 places, les installations de traduction simultanée et les services (du court de tennis à la blanchisserie en passant par la piscine couverte) coûteront au total 10 Millions de Francs. Chiffre d'affaires attendu la première année : 4 à 5 Millions de Francs. Objectif pour 1975 : 15 Millions, et plusieurs ensembles de la taille de celui de Poigny.

(L'Express)

#### "A friend in Paris"

Air. France propose désormais aux touristes étrangers un nouveau moyen de visiter la capitale française et ses environs dans un rayon d'une centaine de kilomètres.

En collaboration avec la Société «Hôtesse Internationales», elle a organisé un service de guides destiné à des groupes de quatre

ou cinq personnes. Chaque guide utilise sa propre voiture et emmène ses passagers où ils le désirent. L'opération, baptisée « A Friend in Paris » a rencontré immédiatement un franc succès.

(International Hotel Review)

#### Congress Promotion in the Netherlands

Last year in The Hague, Netherlands, a new association in the field of congressing, called « The Association for Congress Promotion in the Netherlands » was founded. Aims of the new association are : to study problems in the field of congress organizing ; to advise authorities and private persons on these matters; to disseminate information amongst the members and to promote publicity. The new association has two categories of members. Full members can be institutions in the Netherlands including governmental institutions, private

entreprises and other organizations specifically working in the field of congress organization. Associate members can be governmental institutions, private organizations, enterprises and individuals who are interested in this kind of national and international co-operation.

The initiative for founding the association was taken by the Municipal Convention Bureaux of Amsterdam, Breda, Enschede, The Hague, Groningen, 's-Hertogenbosch, Rotterdam and Utrecht. Also, the Tourist Association of Arnhem, the Foundation Cultural Centre at Maastricht, the International Congress Centre RAI and the Organizing Bureau Amsterdam, both in the Netherlands capital, the Netherlands Congress Building and the Convention Bureau "Inter. Sciences" both in The Hague and the Congress and Convention Centre of the Royal Netherlands Industries Fair at Utrecht. The foundation board consists of nine members, Mr. P.E. van Kats, head of the commercial section of the Netherlands Congress Centre at The Hague is President. Mr. J.F.D. van Joolen, head of the Congress Building "De Doelen" is acting as Vice-President.

The Secretariat of the new association has been established at the Congress Building in The Hague.

#### **Hors de l'Europe.**

Le XVIIIe Congrès de la Fédération internationale de laiterie aura lieu du 12 au 16 octobre 1970 à Sydney. C'est la première fois que cette manifestation est organisée hors de l'Europe.

Ce congrès, qui réunira quelque 2.500 participants, se tiendra au

Centre d'expositions de la Société agricole royale à 3 km de la cité.

Le programme qui prévoit neuf séances techniques d'une demi-journée est divisé en 6 groupes: Transformation des produits laitiers, élevage laitier, régime économique de l'industrie laitière, commercialisation du lait et des produits laitiers, caractéristiques et problèmes de l'économie laitière dans différents pays.

En outre, une exposition internationale de machines laitières et d'équipement laitier aura lieu au cours dudit congrès.

#### **Action de l'AIH**

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'Administration à Salzbourg et à Naples, et du Congrès Général à San Francisco, l'Association Internationale de l'Hôtellerie, qui rassemble 55 Associations Nationales hôtelières représentant officiellement 62 pays et plusieurs centaines de milliers d'hôtels et aussi directement 3.100 hôtels dans 104 pays, poursuit son action d'information de l'opinion publique sur les conditions effectives des investissements extérieurs dans l'hôtellerie.

Conformément aux suggestions présentées par Monsieur Delage (Canada) au Congrès, le point de vue de l'AIH a été présenté dans diverses circonstances par des personnalités marquantes de l'hôtellerie mondiale.

Ainsi Monsieur Marcel Bourseau, Président de l'Union Nationale des Hôtelières de France, Premier Vice-Président de l'Association Internationale de l'Hôtellerie, a fin Octobre à Montréal,

présenté devant la presse canadienne la résolution adoptée à San Francisco. Il a fait remarquer le caractère monopoliste des prétentions des compagnies aériennes à créer des hôtels spécialisés dans le service des voyageurs aériens et le danger d'investissements ne correspondant pas à un développement effectif et concomitant de la demande. Or dans ce domaine il n'est pas possible d'obtenir des précisions et il faut même craindre que les déclarations optimistes sur le développement du tourisme aérien soient mises en échec par l'évolution effective du coût de ces transports. En effet, après avoir parlé de réduction de 10 à 20 pour cent du prix des billets, les récentes déclarations des responsables de IATA parlent du maintien des prix actuels comme d'un maximum possible, et il est même question d'une hausse de 5 pour cent des tarifs moyens.

Lors de la réunion de la Fédération Universelle des Associations d'Agences de Voyages à Monte-Carlo, début Novembre, ce point de vue a été également soutenu par divers orateurs et Monsieur J. De McGuffie, Sales Director, Grand Metropolitan Hotels (Grande Bretagne) a présenté, lors de l'Open Forum, un exposé fort documenté qui a clairement montré que le problème du développement de la capacité hôtelière devait être lié à l'accroissement effectif du nombre des touristes plutôt qu'au développement de la capacité des appareils, car le nombre des touristes aériens dépendait de facteurs positifs, niveau de revenu et de prix de transport, plutôt que du nombre de sièges disponibles. Ce qui

montre bien d'ailleurs les inquiétudes exprimées par la réunion IATA de Munich, où toutes les statistiques ont fait état de la baisse du coefficient d'occupation des appareils actuels.

Lors de la réunion de Strasbourg de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière de France, les mêmes inquiétudes ont été exprimées. La Fédération Française a fait siennes les préoccupations de l'AIH. L'augmentation de la capacité d'hébergement au delà du taux habituel, qui, il faut le rappeler, a été régulièrement satisfait dans le Monde depuis vingt ans, dépend étroitement d'une évolution en baisse des tarifs aériens. Il faudrait donc pour pouvoir agir sagement, disposer d'éléments précis dans ce domaine. D'autant que l'expérience a montré que le trafic aérien rapide pourrait avoir des effets négatifs sur la fréquentation hôtelière en permettant des voyages aller et retour dans la journée, ou des déplacements de durée réduite.

(Revue de l'Association Internationale de l'Hôtellerie)

#### Overbooked Hotels

An overbooking nightmare affecting both meeting rooms and

exhibit space is especially vivid to Thomas J. Sullivan, secretary and legal counsel for Associated Retail Confectioners of North America.

Seven days before the opening of their 1967 Annual Convention and Allied Trades Exhibit, Sullivan learned the site hotel would be unable to assign 156 confirmed room reservations, nor would the exhibit area be available at the specified time. Additional bookings for 150 rooms also were jeopardized. "I thought the world had come to an end", said Sullivan. "I couldn't believe my ears because our convention had been booked for two years. I felt this would affect my 20-year career as an association executive.

"I immediately set up an emergency long-distance conference call with all my officers and told the hotel representative to tell them what he had just told me and accept responsibility for the mistake.

"Then I got authority for my exhibits chairman to fly at once to the convention city with me and make whatever substitute arrangements we could." Aided by a cooperative convention bureau in the convention

city, Sullivan found another hotel that had both guest rooms and space for his exhibits, meetings and banquet functions. The new hotel accepted the same package price that had been negotiated two years before by the overbooked hotel. So delegates were spared extra charges and all that such charges entail.

Next Sullivan and his staff worked to all hours dispatching letters to registrants explaining why the conference site was changed. The convention opened on schedule without losing a delegate or any exhibit materials. Fifty-eight booth displays were established in the substitute exhibition area without disturbing the location of a single exhibitor.

"I thought it was a miracle to have to switch sites at the last minute and have things work out so successfully," concluded Sullivan. This nightmarish experience, however, had run up \$ 1,288.51 in unwanted out-of-pocket expenses. Through subsequent legal action, Sullivan accepted an out-of-court settlement for his out-of-pocket expenses, plus \$500 for attorney fees and court costs from the offending hotel.

(Association Management)

<p><b>DOLDER</b></p> <p><i>Vue magnifique sur la ville, le lac et les Alpes 650 m.s.m.</i></p>	<p><b>GRAND HOTEL</b></p>	<p><b>ZURICH</b></p> <p>Situation tranquille dans le quartier résidentiel - Nouvelle aile de 64 appartements de grand luxe avec balcon ou terrasse - Salles de conférences et de congrès (arrangements spéciaux durant l'hiver) - Golf-Tennis - Minigolf-Piscine à vagues artificielles - Service de voiture avec le centre de la ville (6 min.)</p>	
<p>Représentant pour la France et le Bénélux : M CLAUDE L C DUTEIL, 11, rue de Rome, 75-Paris 8e — Tél. LAB 81-99</p>			





## *5e Congrès international sur l'organisation des congrès*

### **BULLETIN No 4**

#### ***5th International congress on congress organization***

Palacio de Las Naciones, Barcelona, 6-9 May 1970

#### **Thème général**

Les organisations internationales face à l'aspect budgétaire et économique de leurs congrès.

#### **Thème**

International organizations and the budgetary and economic aspects of their congresses.

#### **Travaux des Congrès antérieurs**

Il conviendra d'éviter de reprendre lors de échanges de vues des questions déjà discutées et mises au point lors des 4 congrès précédents, si ce n'est pour amener des éléments nouveaux ou examiner leurs incidences budgétaires.

Dès lors, il est demandé aux participants du 5e. Congrès de revoir en temps utile les comptes rendus des Congrès de Düsseldorf (1959), Lausanne (1960), Rome (1962) et Copenhague (1966) et de tenir aussi compte des autres publications sur la Science des Congrès.

#### **Comité d'organisation**

Ce Comité est composé du Secrétaire Général de l'Union des Associations Internationales, de l'Administrateur-Secrétaire Général de l'Association Internationale des Palais des Congrès et du Directeur Général du Palacio de las Naciones, de Barcelone.

#### **Secrétariat du Congrès**

Le Secrétariat Général du Congrès est assuré par l'Union des Associations Internationales et la correspondance doit être adressée :

U.A.I. - 5e Congrès  
1, rue aux Laines, Bruxelles 1.

Le Secrétariat Général de l'Exposition technique est assuré par le Palacio de Las Naciones, Avenida Maria-Cristina, Barcelona 4.

#### **Results of Previous Congresses**

It will be important to avoid detailed discussions of subjects covered in the four previous congresses, unless new information is available or they touch on budgetary questions.

Participants at the 5th Congress are therefore requested to re-examine, before the meetings, the reports of the Congresses at Düsseldorf (1959), Lausanne (1960), Rome (1962), and Copenhagen (1966), and to take into account the information contained in the other publications listed in the Congress Science Series.

#### **Organizing Committee**

This Committee is made up of the Secretary General of the Union of International Associations, the Administrator-Secretary General of the International Association of Congress Centres, and the Director of the Palacio de las Naciones of Barcelona.

#### **Congress Secretariat**

The General Secretariat of the Congress is being organized by the Union of International Associations and all correspondence should be addressed to :

U.A.I. - 5th Congress,  
1, rue aux Laines, Brussels 1.

The Secretariat General of the technical exhibition is being organized by the Palacio de las Naciones, Avenida Maria-Cristina, Barcelona 4.

**Books,  
reports  
and proceedings received**

- INTER AMERICAN DEVELOPMENT BANK. *Proceedings. Ninth Meeting of the Board of Governors. Bogota, April 1968.* the I.A.D.V., 1968, 22,5 X 15 cm., 217 p.
- UNION INTERNATIONALE CHRETIENNE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE. *La fonction de l'entrepreneur et de l'entreprise dans le monde d'aujourd'hui.* Bruxelles, l'UNIAPAC, 1968, 27 X 21 cm., XIIIth World Congress, Special issue, novembre 1968, n° 23, 68 p., photos.
- UNION INTERNATIONALE CHRETIENNE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE. *Congrès Mondial'68 World Congress.* Bruxelles, l'UNIAPAC, 1968, 27 X 21 cm., n° 22 - octobre 1968, 52 p., photos.
- ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION. *The participation in APO.* Tokyo, APO, 1968, 21 X 13 cm., 94 p., illustr.
- McELDOWNEY, James E. *FRAM A. Report of the Oslo Assembly. June 1965.* London, The World Association for Christian Communication, 1968, 24,5 X 18,5 cm., 144 p., abbrev., photos.
- BERTHET, Dr. Etienne. *Dix années d'activités du Centre international de l'Enfance (1958-1967).* Paris, Centre International de l'Enfance, 1968, 27 X 21 cm., tiré à part (Courrier - juillet / août 1968), 15 p.
- VEILLARD-CYBULSKA, Henryka. *La protection judiciaire de la jeunesse dans le monde. Ses débuts.* Bruxelles, l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse, 1966, 23,5 X 15,5 cm., Etude historique publiée à l'occasion du VIIe. Congrès de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse, Paris, 1966, 160 p., illustr.
- COMITE PERMANENTE INTERAMERICANO DE SEGURIDAD SOCIAL. *Action de la Conferencia Interamericana de Seguridad Social 1942-1967.* Mexico, C.I.S.S., 1967, 22,5 X 17 cm., 103 p., illustr.
- UNION INTERNACIONALI DES PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE / INTERNATIONAL UNION OF PRODUCERS AND DISTRIBUTORS OF ELECTRICAL ENERGY. *Année 1966 Statistiques / Statistics Year 1966.* Paris, l'Union. s.d., 29,5 X 21 cm., L'Economie Electrique, numéro spécial, 67 p., tabl., graph.

**Ouvrages,  
rapports  
et comptes rendus reçus**

- CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE  
CONSEIL DE L'EUROPE. *Réforme et développement de l'enseignement supérieur en Europe. Rapports nationaux 1962-1967.* Strasbourg, le Conseil de l'Europe, 1967, 26,5 X 20,5 cm., 276 p., tabl. Existe en anglais ; Reform and Expansion of Higher Education in Europe.
- COX, Robert W. *Bilan et Perspectives.* Genève, l'Institut International d'études sociales, 1968, 21 X 13 cm., 74 p.
- INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK. *Eighth Annual Report 1967.* Washington, the Inter-American Development Bank, 1967, 28 X 21,5 cm, 157 p., tabl., graph., illustr., maps.
- MIRA ZORE-ARMANDA. *The System of Currents in the Adriatic Sea.* Rome, FAO - Conseil General des Pêches pour la Méditerranée / General Fisheries Council for the Mediterranean, 1968, 28 X 22 cm., n° 34, 48 p., tabl., graph., maps.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND, *19th Annual Report on Exchange Restrictions.* Washington, the International Monetary Fund, 1968, 27,5 X 21,5 cm., viii + 493 p.,
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE / FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS. *Study of Hake (Merluccius Merluccius L.) Biology and Population Dynamics in the Central Adriatic.* Rome, le Conseil General des pêches pour la Méditerranée / General Fisheries Council for the Mediterranean, 1968, 27,5 X 21,5 cm., Etudes et Revues / Studies and Reviews - n° 32, 24 p., tabl., graph.
- FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE. *Rapport du Directeur Général sur l'état des travaux.* New-York, Nations Unies, 1968, 27,5 X 21,5 cm., E / ICEF / 573, 101 p., tabl.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LES ANIMAUX ET LES PLANTES NUISIBLES. *Comptes rendus de la 4e. assemblée générale, tenue à Paris du 26 au 29 mars 1968.* Zürich, O.I.L.B., 1968, 29,5 X 20,5 cm., 37 p.

- FEDERATION EUROPEENNE DE LA CORROSION / EUROPEAN FEDERATION OF CORROSION / EUROPAISCHE FODERATION KORROSION. *Jahresbericht - Annual Report for - Rapport Annuel 1966*. Frankfurt / Main, la F.E.C., 1965. 29,5 X 20,5 cm., VII+ 266 p., 22,5 X 15,5 cm., Etudes de Physiologie et de Psychologie du Travail, n° 2, 184 p., tabl., graph., index alphab., Prix: FF. 18; FB. 180; DM. 14,40.
- MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA FAMILLE. *Le Ministère de la Santé Publique et ses relations internationales, 1964-1968*. Bruxelles, le Ministère de la Santé Publique et de la Famille, 1968, 29 X 20,5 cm., Vol II. 164 p., tabl., graph.
- FRANCOIS, Louis *Le droit à l'éducation*. Du principe aux réalisations, 1948-1968. Paris, l'UNESCO, 1968, 21 X 13,5 cm., Coll. L'Unesco et son programme, 100 p., illustr., graph., Prix : S 1 : FF 3,50.
- CENTRES EUROPEENS LANGUES ET CIVILISATIONS. *Rapport annuel 1967*. Zürich. Centres Européens Langues et Civilisations, 1968, 20,5 X 14,5 cm., 20 p.
- INTERNATIONAL COMMISSION ON WHALING. *Eighteenth Report of the Commission*, (approved by the Commission at its Nineteenth Meeting in London, June, 1967, and authorized to be printed). London, the Office of the Commission, 1968, 24 X 15 cm., 81 p., tabl., graph.
- JAPAN CONVENTION BUREAU. OFFICE NATIONAL DU TOURISME JAPONAIS. *Manuel de l'organisation des congrès au Japon*. Tokyo, le Japan Convention Bureau, 1968, 29,5 X 20,5 cm., 156 p., tabl., graph., illustr.
- GOUZY Jean-Pierre. *Les pionniers de l'Europe Communautaire*, Lausanne, Centre de Recherches Européennes, 1968, 24 X 17,5 cm., 171 p., photos.
- COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER. HAUTE AUTORITE. *Les facteurs humains et la sécurité dans les mines et la sidérurgie*. (Résultat des recherches sur la sécurité encouragées par la Haute Autorité de 1961 à 1964). Luxembourg, la C.E.C.A., 1967, 22,5 X 15,5 cm., Etudes de Physiologie et de Psychologie du Travail, n° 2, 184 p., tabl., graph., index alphab., Prix: FF. 18; FB. 180; DM. 14,40.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE / FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS. *Unités de stock de la sardine de la Méditerranée Occidentale et de l'Adriatique*. Rome, le Conseil General des pêches pour la Méditerranée / General Fisheries Council for the Mediterranean. 1968, 27,5 X 21,5 cm., Etudes et Revues / Studies and Reviews - n° 33, 54 p., tabl., graph.,
- UNESCO. *International directory of music education institutions / Répertoire international des institutions d'éducation musicale / Répertorio internacional de instituciones de educacion musical*. Paris, l'Unesco, 1968, 24 X 15,5 cm., 115 p., Prix : S 2,00 : 12 /- (stg) ; FF.7.-
- COMMITTEE FOR ECONOMIC DEVELOPMENT. *The National Economy and the Vietnam war. / A statement on national policy by the research and policy committee of the Committee for Economic Development.* / New York, the C.E.D., 1968, 28 X 17,5 cm., 82., tabl., graph.,
- RUSSEL, Ruth B. *American Security Policy and the United Nations*. Washington. The Brookings Institution, 1968. 22,5 X 15 cm., Brookings Research Report 82. 9 p., (This report is adapted from THE UNITED NATIONS AND UNITED STATES SECURITY POLICY by Ruth B. Russel. 510 pp., Cloth \$ 10.00.)
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. *Les salaires. Cours d'éducation ouvrière*. Genève, le B.I.T., 1968. 21 X 15 cm., VI + 284 p., Prix: 6 FS.; \$ 1.50.
- INSTITUTO DE DERECHO INTERNACIONAL « DR. MARIO ANTELO ». *Curso sobre Política Internacional en Naciones Unidas*. Rosario. Instituto de Derecho Internacional « Dr. Mario Antelo », 1965, 25,5 X 17,5 cm., 217 p., index.

Just off the Press

YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

**1968-1969**

**12th edition**

**The only detailed reference book on all International Organizations**

Endorsed by the United Nations

Department YB / A

**UNION**

**OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS**

**1200 pages — 4052 organizations**

**1, rue aux Laines, BRUSSELS 1 (Belgium)**

Price : US \$ 24.00; UK £ 9.0.0;  
BF 1,100; FF 110; SF 96.

INTERNATIONAL BUREAU OF FISCAL DOCUMENTATION. *Annual report 1966*. Amsterdam, the International Bureau of Fiscal Documentation, 1967, 21 X ... 14 cm., 28 p., tabl.

SEIDENFUS, Prof. Dr. Hellmuth St. *Conséquences du dirigisme des transports dans une économie de marché*. (Commentaires inspirés par les débats sur la politique des transports en République fédérale d'Allemagne depuis l'automne 1967). Genève, I.I.R.U., 1968, 24,5 X 15 cm., 32 p.

INTERNATIONAL MONETARY FUND. *Annual Report* (of the Executive Directors for the fiscal year ended April 30, 1968). Washington, the I.M.F., 1968, 27,5 X 21 cm., XII + 200 p., index, tabl., graph.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. *La deuxième décennie de l'Organisation Mondiale de la Santé 1958-1967*. Genève, l'O.M.S., 1968, 24 X 18 cm., VII + 473 p., index, cartes, graph., photos, abbrev.

EUROPEAN COAL AND STEEL COMMUNITY - EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY - EUROPEAN ATOMIC ENERGY COMMUNITY. COMMISSION. *First General Report on the Activities of the Communities 1967*. Brussels-Luxembourg, the ECSC-EEC-EAEC, 1968, 22,5 X 15 cm., 480 p., tabl., Price: FF.15; FB. 150; \$ 3.00.

FLORY Thiébaud. *Le C.A.T.T. Droit international et commerce mondial*. Préface de Claude-Albert Colliard, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1968, 23 X 15,5 cm., Bibliothèque de Droit international — série organisations internationales II, IV + 306 p., bibl., index.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES / INTERNATIONAL ASSOCIATION OF UNIVERSITIES- *Liste mondiale : Universités, (nôtres établissements d'enseignement supérieur, organisations universitaires 1967 World list : Universities, other institutions of higher education, university organizations*. Paris, A.I.U./ I.A.U., 1967, 23,5 X 15 cm., XVI + 454 p., index. Prix 17.50: \$ 5.00.

WOODS, Dorothea E. *The responsibility of the YWCA for education*. Genève, the YWCA, 1968, 20,5 X 14,5 cm., 184 p., selected bibl., photos.

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN. *Rapport annuel de la Commission Centrale pour la navigation du Rhin. 7966*. Strasbourg, la C.C.R., 1968. 31,5 X 23,5., VI + 263 p., tabl., graph. prix: FF. 25,-

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. *Examen général des rapports du groupe de travail sur le programme et la structure de l'O.I.T., soumis à la Conférence par le Conseil d'Administration*. (Conférence internationale du Travail. 53e session. Genève 1969. Neuvième question à l'ordre du jour). Genève, le B.I.T., 1969, 24 y. 15,5 cm., Rapport IX, VI + 334 p., prix: FS. 14,- \$ 3.50.

## Au Centre de Paris

dans le quartier le mieux desservi

### L'HOTEL LUTETIA \*\*\*\*

(Le Grand Hôtel de la Rive Gauche)

met à votre disposition

le service hôtelier

le plus complet

•  
330 chambres rénovées

Restaurant confortable

« Le Borghèse »

Brasserie - Rôtisserie

2 Bars Américain

•  
SALONS RENOVES

pour : Réceptions, Banquets,

Conférences, Séminaires

—  
UNE CUISINE DE QUALITE

UNE CAVE REPUTEE

UN SERVICE DE CLASSE

•  
43-47, Boulevard Raspail

PARIS (VI<sup>e</sup>)

Tél. : Littré 44-10 et 45-10

Télégr. : Lutetiaotel

# New International Meetings Announced

information listed in this section supplements details in the Annual International Congress Calendar (published as the December issue of this magazine) as well as details in earlier 1969 issues.

1969 April 30 - May 5 Bruges (Belgium)  
17th Annual Colloquium on « Protides of the Biological Fluids »  
P.O. Box 71, Bruges, Belgium

1969 May 5-8 Dallas, Texas (U.S.A.)  
Int Symposium on Microwave Theory and Techniques.  
Institute of Electrical and Electronics Engineers, 345 E. 47th Street., New York, N.Y. 10017 U.S.A.

1969 May 6-8 Fredeburg (Germany Fed. Rep.)  
Confédération Européenne de l'Agriculture. 16e reunion du groupe de travail « Jeunesse rurale »  
CEA, Brougg, Suisse

1969 May 11-15 Hintzarten (Germany Fed. Rep.)  
Confédération Européenne de l'Agriculture. 10e journée d'étude pour les problèmes économiques et sociaux des régions de montagne.  
CEA, Brougg, Suisse.

1969 May 11-17 Brighton (U.K.)  
2nd Int Congress on Radiological Protection.  
Mr K.Z. Morgan, Dir.,  
Oak Ridge Nat. Laboratory  
P.O.B. X, Oak Ridge, Tenn. 37830. U.S.A.

1969 June 3-5 Cologne (Allemagne)  
Int. Confederation of Societies of Authors and Composers  
Int. council of dramatic authors and composers. Meeting  
Verband Deutscher Bühnenschriftsteller und Bühnenkomponisten,  
Bundesallee 23  
1000 Berlin 31 - R.F. Allemande.

1969 June 7-8 Nice (France)  
Int Confederation of Societies of Authors and Composers  
Int. council of literary authors. Meeting.  
CISAC, 11 rue Keppler, Paris 16e - France.

1969 June 8-9 Utrecht (Netherlands)  
2nd Int Conference on Organolead and Organozinc Chemistry.  
Jaarbeurs, Utrecht, Netherlands.

1969 June 11-15 La Baule (France)  
6e Congrès Int de l'Hospitalisation privée.  
77, avenue Victor-Hugo, Paris 16e - France.

1969 June 21-29 Dusseldorf (Germany Fed. Rep.)  
Int Council of Nurses. 14th Quadrennial Congress.  
Helen M. Nussbaum,  
P.O. Box 42, 1211 Geneva, 20, Switzerland.

1969 June 26-28 Brno (Tchécoslovaquie)  
Congrès mondial pour les constructions sportives, balnéaires et récréatives.  
Dr. Ing. M. Sanda  
Brno, Smetanova 20, Tchécoslovaquie.

1969 June 27-30 Stuttgart (Germany Fed. Rep.)  
International Academy of Ceramics Congress.  
11 Place du Chateau, CH-1260 Nyon (Suisse).

1969 June 29 - July 2, 1969 Stockholm (Sweden)  
7th Acta Endocrinologia Congress.  
S. Almgvist, Dept. of Endocrinology,  
Karolinska hospital, 10401 Stockholm 60, Sweden.

1969 July 1-22 Boston (USA)  
World Health Assembly. 22nd Session.  
W.H.O.,  
Av. Appia, 1211 Geneva 27, Switzerland.

1969 July 21-24 Bochum (Germany Fed. Rep.)  
Conférence Int sur les Phénomènes de Groupement des Nucléons dans les Noyaux.

1969 July 21 - Aug. 1 Bristol (U.K.)  
4th Int Conférence on Organometallic Chemistry.  
Dr. E.W. Abel,  
University of Bristol, Bristol 8, U.K.

1969 July 23-27 Lisbon (Portugal)  
Int Secretariat of Catholic Technologists Agricultarists and Economists - 7th Congress.  
S.I.I.A.E.C., 18 rue de Varenne, Paris 7e - France.

1969 July 23-28 Abidjan (Ivory Coast)  
Int Council of Health, Physical Education, and Recreation,  
Xlth Annual Congress.  
ICHPER, 120 Sixteenth Street, N.W., Washington, DC. USA.

1969 July 27 - Aug. 1 Haifa (Israël)  
Int. Conference on Quantitive Relation between Properties and Microstructure.  
Institute of Technology, Technion, Haifa Israël.

1969 Aug. 9-10 Falsterbo (Sweden)  
Ornitologia Rondo Esperantlingua  
W. Smet, Wilgendreef 14, Heide, Kalmthout.

1969 Aug. 21 Moscow (URSS)  
World Federation of Hemophilia - Medical and Executive Meeting  
Mrs. Monique Barbot, Association des Hémophiles,  
6, rue Alexandre Cabanel, Paris 15e, France.

1969 Aug. 24-31 Mexico (Mexique)  
Quadrennial Int Conference on Soil Mechanics and Foundation Engineering.  
Institute of Civil Engineers,  
Great Georges St., London S.W. 1. U.K.

1969 Sep. 3-9 Budapest (Hungary)  
Int. Symposium on Macromolecular Chemistry.  
Dr. F. Tudos, Hungarian Academy of Sciences,  
Pusztaszeri Ut 59-67, Budapest KK, Hungary.

1969 Sept. 4 - 10 Kyoto (Japan)  
12th Int Conference on Low-Temperature Physics.  
Institute of Solid State Physics, University of Tokyo,  
7-21-1, Roppongi, Minato-ku, Tokyo, Japan.

1969 Sep. 7 - 11 Athens (Greece)  
13th Int Conference on the Biochemistry of Lipids,  
University of Athens, Alexandra Hospital,  
Vas Sophias and K. Lourou Street, Athens 611, Greece

1969 Sep. 7-14 Sao Paulo (Brazil)  
Int Symposium on Unproven Methods of Cancer Diagnosis and Treatment.  
Dr. A.C.C. Junqueira, c/o Hospital A.C. Camargo,  
P.O.B. 5271, Sao Paulo, Brazil.

1969 Sep. 8-10

U.S.A.  
2nd Annual Meeting of the Society for the Study of Reproduction.  
Dr. R.P. Amann, 105 Borland Laboratory, Pennsylvania  
States Univ. University Park, Pa. 16802, U.S.A.

1969 Sep. 8-13 London (U.K.)  
Int Congress of the Pharmaceutical Sciences, 29th.  
Dr. J.H.M. Winters, Pharmaceutical Federation,  
Alexanderstr. The Hague, Netherlands.

1969 Sep. 9-15 Belgrade (Jugoslavia)  
36th Int Foundry Congress  
Prof. M.B. Pajevic,  
Savez Drustava Livaca SFRJ, Karnegijeva 4,  
Belgrade, Jugoslavia.

1969 Sept. 13-20 London (U.K.)  
3rd Int Symposium on Inhaled Particles and Vapours.  
Dr. J McClintock, c / o National Coal Board, Hobart  
House, Grosvenor Place, London S.W. 1. U.K.

1969 Sep. 13-21 Menton (France)  
36e Congrès Int des P.E.N. Clubs.  
P.E.N. Français,  
66, rue Pierre Charon, Paris 8e, France.

*Bordeaux - Vins*

7, rue Pasquier — Paris 8<sup>e</sup>  
Tél. 265.39.86

•

**André BEAUBLÉ**  
*tient à votre disposition*

Vins fins sélectionnés  
Grands crus  
et  
Millésimes rares

Envois dans le monde entier

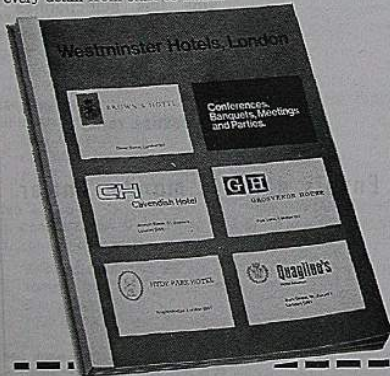
•

Champagne  
Vieilles eaux de vie  
Liqueurs  
Apéritifs  
WHISKIES

# Book here

for the finest conference  
facilities in London

The coupon below will bring you a copy of this most impressive and informative book, which gives all the facts, figures, and room plans of the five great hotels in the Westminster Hotels Group—all in the very heart of London. And when you've decided which of the famous five is just the one for your conference, get in touch with the Conference Manager of Westminster Hotels. Because he'll be delighted to co-operate with you on every detail from start to finish.



To: Conference Manager of Westminster Hotels,  
Grosvenor House, P.O. Box 961, London, W1Y 4ED

NAME \_\_\_\_\_

ADDRESS \_\_\_\_\_

USA  
CACZ/69

1969 Sep 13-21 **Buenos Aires (Argentina)**  
**Int Union of Health Education.** 7th Triennial Conference  
CAESPO, 329 Paseo Colon, 9° Piso, Buenos Aires,  
Argentina.

1969 Sep 14-18 **Calgary, Alta (Canada)**  
**Society of Exploration Geophysicists.** 39th Annual Int.

Meeting.

Mr. H. Breck., P.O.B. 3098, Tulsa, Okla. 74101, U.S.A.

1969 Sep 22-26 **Prague (Tchécoslovaquie)**  
**Federation Mondiale des Travailleurs Scientifiques.** - Sym-  
posium Int sur les Relations entre Sciences et Techniques.  
p. Biquard, 10, rue Vauquelin, Paris 5e, France.

1969 Sep. 22-27 **Strasbourg (France)**  
**Int. Committee of Electrochemical Thermodynamics and**  
**Kinetics. 30th Meeting.**

Dr. H. Tannenberger, c / o Inst. Battelle,  
7, route de Drize, 1227 Carouge-Genève, Switzerland.

1969 Sep. 23-25 **Oslo (Norway)**  
**Int symposium on large permanent underground openings.**  
I.S.L.P.U.O., Postboks 341, Blindern, Oslo 3, Norway.

1969 Sep. 23-26 **London**  
**(U.K.)**

**Int. Filtration and Separation Conference and Exhibition.**

Miss M. Duck, Pressaids Ltd.,  
5 New Bridge St., London E.C. 4, U.K.

1969 Sep. 29 - Oct. 2 **Cloudcroft - N.M. (U.S.A.)**  
**Conference on Int Orbiting Laboratory and Space Sciences**

Dr. E.A. Steinhoff, Dept. of Aeronautics and Astronau-  
tics School of Engineering, Massachusetts Institute of  
Technology, Cambridge, Mass. 02139, U.S.A.

1969 Oct. 28-30 **Wien (Austria)**  
**Int Association of Exchange Dealers (Forex Club) General**  
**Assembly.**

Dr. DKFM Franz Caspar, Girozentrale and Bank der  
Osterreichischen Sparkassen AG,  
5 Schubertring, Wien, Austria.

1969 Oct. 31 - Nov. **New Delhi (India)**  
**Society for International Development.** 11th Conference.  
Secretariat : 1346, Connecticut Av., N.W., Washington,  
D.C. 20036, U.S.A.

1969 Nov. 15-22 **Washington D.C. (U.S.A.)**  
**Int Confederation of Midwives.** 15th Triennial Conference  
Miss M. Bayes, Royal College of Midwives,  
15, Mansfield Street, London W 1. U.K.

1970 Feb. 14-20 **Melbourne (Australia)**  
**Medical Women's Int. Association.** 12th Congress.  
1740 Broadway, New-York, N.Y. 10019. U.S.A.

1970 March 9-14 **Budapest**  
**(Hungary)**  
**Commission Int des Industries Agricoles.** 12th symposium  
int. « Les eaux résiduaires des industries agricoles et ali-  
mentaires ».

C.I.I.A., 18 av. de Villars, 75, Paris 7e - France.

1970 March 25-27 Kyoto (Japan)  
World Traffic Safety Conference  
Asahi Broadcasting Corporation, Oyodo, Osaka, Japan

1970 April 27 - May 2 New-York (NY, USA)  
World Academy of Art and Science. Interdisciplinary symposium, P. 150.  
John McHale, 630 Fifth Avenue, Suite 727  
New York, NY 10020, USA.  
Report : Dr. W. Jungk, Den Haag, Netherlands 1970.

1970 May 10-17 Venice (Italy)  
3rd Int Congress for Prophylactic Medicine and Social Health.  
Ospedale al Mare, 30126 Lido of Venice, Italy.

1970 25-30 May Versailles (France)  
Int Measurement Confederation. Vth Congress.  
Association Française pour la Cybernétique, Economique et Technique, Centre Universitaire Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 16e France.

1970 June 16-30 The Hague (Netherlands)  
2nd World Food Congress.  
Freedom from Hunger Campaign  
FAO, Rome, Italy.

1970 June 24-27 Barcelona (Spain)  
European Society for Dialysis and Transplant. Congress.  
Dr. Rotellar, Hospital de la Sta. Cruz Y de San Pablo, Barcelona, Spain.

1970 July 13-18 Geneva (Switzerland)  
Association Int des Magistrats de la Jeunesse. 8e Congrès int.  
Comité Organisateur du 8e Congrès A.I.M.J., Chambre pénale de l'enfance,  
Place du Bourg de Four, 3, 1204 - Genève, Suisse.

1970 August 19-23 Kitchener-Waterloo (Ontario, Canada)  
50th International Christian Endeavor Convention  
International Society of Christian Endeavor,  
1221 East Broad Street, Columbus, Ohio 43216, U.S.A.

1970 Sep. 3-9 Roma (Italy)  
8th Int Congress of Biochemistry  
Prof. A. Rossi Fanelli, Istituto di Chimica Biologica, Università di Roma, Città Universitaria 00185 Rome, Italy.

1970 Sep. 8-12 Osaka (Japan)  
Int Senior Citizens Association. Theme : Senior citizens and professionals in the field of aging.  
P. 1000  
Welfare Dept. City of Osaka,  
City Hall, Osaka, Japan.

1970 Sep. 6-10 Barcelona (Spain)  
European Society for Opinion and Market Research Congress.  
Don F. Cătaner, Sdad Nestlé,  
244 Aragon St., Barcelona, Spain.

**BOURDALOUE**  
*Confiseur*  
**FOUASSIER ROGER**

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

7, rue Bourdaloue - PARIS (9<sup>e</sup>)  
Tél. : 878 32-35

Succursale : STOHRER  
51, rue Montorgueil - PARIS (2<sup>e</sup>)  
Tél. : 488 38-20

•

Sa Pâtisserie de première qualité  
avec toutes ses spécialités 1900.  
Introuvable en France.

•

Sa Chocolaterie Maison  
Ses formidables Truffes à 12 F les 500 Gr.

•

Ses Glaces aux fruits naturels  
de première qualité  
avec ses spécialités 1900.

•

Son merveilleux Lunch à 6 F par personne.

•

Lunchs, Réceptions et Livraisons  
PARIS et BANLIEUE  
PRIX IMBATTABLES



Published MONTHLY by  
 Union of International Associations (founded 1910)  
 Annual subscription : \$ 11 or 75/-  
 Editor, Administration: 1, rue aux Laines, Brussels 1 (Belgium)  
 UK Business Office : Mrs. Fay Pannell,  
 11 Whitehall Court, London S.W. 1.  
 Advertising Manager : Roger Ranson.,  
 Tél. 605 - 39.78.  
 Sole U.K. Advertising Contractors : London & Continental advertising  
 limited,  
 120 Gloucester Road, London S.W. 7. Tel. 01-373 3366/7 Cables  
 Locotra London S.W. 7.

MENSUEL publié par  
 Union des Associations Internationales - U.A.I., (fondée en 1910)  
 Rédaction, Administration : 1, rue aux Laines, Bruxelles 1 (Belgique)  
 UK Business Office : Mrs Fay Pannell,  
 : 11 Whitehall Court, London S.W. 1.  
 Délégué, Direction de la Publicité : Roger Ranson,  
 35, boulevard de la République, Saint-Cloud, 92 Franco  
 Tél. 605 - 39.78  
 Sole U.K. Advertising Contractors : London & Continental advertising  
 limited,  
 120 Gloucester Road London S.W. 7. Tel. 01-373 3366/7 Cables  
 Locotra London S.W. 7.

### COMITE DE DIRECTION — UA1 — EXECUTIVE COUNCIL :

Président : F.A. CASADIO, Directeur, Societa Italiana per l'Organizzazione Internazionale (Italie);	Président : Georges Patrick SPEECKAERT.	Secrétaire Général : Georges Patrick SPEECKAERT.	Secretary-General : T. KOTARBINSKI, Ancien Président de l'Académie Polonaise des Sciences (Pologne); S. ROKKAN, Director of Research, Chr Michelsen Institut (Norway);
Vice-Présidents : Sir Ramaswami MUDALIAR, President India Steamship Company (India) Pierre VASSEUR, Secrétaire général honoraire de la Chambre de Commerce Internationale (France);	Vice-Présidents : Th. CAVALCANTI, Président de l'Institut de Droit Public de la Fondation Getúlio Vargas (Brésil);	Membres : Etienne de la VALLEE POUSSIN, Délégué belge à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe (Belgique);	Membres : Dr Mohamed Aly RIFAAT (RAU), Secrétaire de Coopération Economique; Louis VERNIERS, Secrétaire général honoraire du Ministère de l'Education nationale (Belgique);
Treasurer : Roland RAINAUT (France).	General Treasurer :		

### Où souscrire votre abonnement et les autres publications de l'UAI :

soit directement à l'UAI, rue aux Laines, 1, Bruxelles 1, Belgique (voir modes de paiement ci-dessous); soit auprès d'un libraire et tout particulièrement en :

ALLEMAGNE (R.F.) Libr. Hans Meschen-  
dorfer, Hackenstrasse 3/1, Munich 2; Libr.  
Rudolf Pieper, Worthstrasse 1/11, 8 Munich;  
Libr. Alexander Horn, Spiegelgasse 9,  
6200 Wiesbaden. — AUSTRALIA, B.C.N. Agen-  
cies Pty Ltd, 178 Collins Street, Melbourne,  
Victoria 3000. — AUTRICHE, Librairie Gerold  
& C° Graben 31, Vienne 1. — BELGIQUE  
Agence et Messageries de la Presse, rue  
du Persil, 14-22, Bruxelles 1; Office Inter-  
national de Librairie, avenue Marnix, 30,  
Bruxelles 5. — CANADA, Davies Book C.,  
3468 Melrose Avenue, Montréal; Periodica,  
5112 av. Papineau, Montréal 23; Co-ope-  
rative Book Centre of Canada Ltd, 125 Ber-

Libr. Oscar. Marin y Cia, Casilla 9812,  
Santiago. — DENMARK, Libr. Jul. Gjellerup,  
Sølvgade 87, Copenhagen K.; Libr. Murks-  
gaard, Nørregade 6, Copenhagen K. —

ESPAGNE, Pleyade, Duque de Alba 9,  
Madrid 12. — FINLAND, Akateemine Kirja-  
kauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki; Rautatie-  
kirjakauppa Oy, Kampinkatu 2, Helsinki 10,  
— FRANCE, Librairie des Méridiens, boule-  
vard Saint-Germain, 119, Paris 6e; lib. P.  
Raymann & C°; rue de Tourmon, 17, Paris 6e;  
Offi-Lib., rue Gay-Lussac, 48, Paris 5e; Libr.  
Technique & Documentation, rue Lavoisier, 11,  
Paris 8e. — ISRAEL, Weiss Subscriptions  
1 Jabotinsky Street, Tel Aviv. — ITALIE,  
Libreria Commis, Sansoni, Via Lamarmora 45,

Trieste, Rome. — JAPAN, Kokusai Shōbo Ltd.,  
5 Ogawamachi, 3-chome, Kanda, Chiyoda-ku,  
Tokyo; Kinokuniya Bookstore Ltd, 826 Tsuno-  
hazu 1-chōme, Srinjuku-ku, Tokyo. — NE-  
THERLANDS, N.V. Meulenhoff-Bruna, Beu-  
lingsstraat 2, Amsterdam; Swetz & Zeitlinger,  
Keizersgracht 487, Amsterdam C; N.V. Marti-

nus Nijhoff, Lange Vporthout 9-11, 's-Graven-  
hage. — NORWAY, Libr. Tanum-Cammer-  
meyer, Karl Johansgt. 43, Oslo 1. — PORTU-  
GAL, Librairie Fern, 70 rua Nova do Almada  
74, Lisbonne. — SUISSE, Libr. Herbert Lang  
& C° Münzgraben 2, Berne; Libr. Payot,  
6 rue Granus, Genève. — SWEDEN, Librairie  
de la Cour C.E. Fritze, Fredagatan 2, Stock-  
holm 6; Almqvist & Wiksell, Gamla Brogan-  
tan 26, 101 20 Stockholm 1. — UNITED KING-

Oxford; Wm Dawson & Sons Ltd., Cannon  
House, Macklin Street, London W.C.2. —  
U.S.A. F. W. Faxon Company, Inc. 515 Hyde  
Park Avenue, Boston, Mass. 02131; Interna-  
tional Publications Service, 303 Park Ave.  
South, New York NY 10010; Stechert Hafner  
Inc. 31 East 10th Street, New York NY 10003;  
Ebsco-National Publications Company, P.O.  
Box 90901, Los Angeles, California 90009.

### MODES DE PAIEMENT — METHODS OF PAYMENT :

Bruxelles :	Compte chèque postal n°346,99, ou Compte n° 451.651 à la Société Générale de Banque.
Düsseldorf :	Konto Nr 91097 der Deutsche Bank, Königsallee, 45-47 (Berschänkt konvertierbares DM-Konto). Nach Runderlass des Deutschen Bundeswirtschaftsministeriums Nr 23/53 können Abonnements- gebühren für den Bezug einer Zeitschrift im Postzahlungsverkehr unmittelbar in das Ausland überwiesen werden.
New York :	Account at the First National City Bank, 55, Wall Street.
Paris :	Compte n° 58.567 à la Banque de l'Union Parisienne, Boulevard Haussmann, 6-8. (C.C.P. de de la Banque n. 170.09).
Rome :	Compte courant, Banco di Roma, 307 Via del Corso.
The Hague :	Account 785.330 at R. Mees & Hope, 13, Kneuterdijk.
London :	to Mrs Fay Pannell, 11 Whitehall Court, London SW 1, by crossed cheque payable to Union of International Associations (no application to British Exchange Control necessary).
Barcelona :	Compte n° 30/1187/3/8, Banco Exterior de Espana.

or by crossed cheque to the order of the Union of International Associations  
 ou par chèque barré à l'ordre de l'Union des Associations Internationales.

